PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national du 24 mars 1962
Puteaux

Sommaire

Le président (Georges Guille) 1
Guy Mollet 6
Georges Brutelle 7
Weill-Raynal 9
Arthur Comte 11
Christian Pineau 20
Gaston Defferre 21
René Cassagne 28
Le président (Joseph Begarra) 31
Barat-Dupont 31
Francis Leenhardt 36
Albert Gazier 40
Léon Boutbien 42
Guy Mollet 46
Le président (Joseph Begarra) 55
Augustin Laurent 55

Séance du samedi 24 mars 1962 (matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Georges Guille, assesseurs : Audran (Morbihan) - Bru (Aveyron) - Tronche (Allier).

Le président (Georges Guille)

Le Conseil national est ouvert. Camarades, avant de donner la parole au Secrétaire général Guy Mollet pour une brève déclaration sur les événements d'Alger d'hier dont furent victimes notamment des soldats du contingent et avant d'aborder les travaux de ce Conseil national, il convient que nos pensées se recueillent un instant au souvenir de ceux des nôtres que nous avions l'habitude de retrouver, régulièrement, depuis de longues années, à l'occasion de nos assises nationales, dont les silhouettes, les voix, et les visages nous étaient familiers, et que, seule, la mort pouvait tenir éloignés de nous.

Il y a trois semaines exactement que, le samedi 3 mars, notre ami Fernand Auberger, sénateur socialiste de l'Allier, s'écroulait soudain, frappé par une hémorragie cérébrale, alors que, s'adressant au cours d'une cérémonie à un groupe de jeune gens rassemblés autour de lui, il s'efforçait de leur communiquer cette foi ardente en l'avenir qui, en dépit du temps et des événements, était restée intacte dans son cœur et son esprit.

Quelques jours auparavant, il était rentré d'une mission parlementaire d'information en Martinique, en Guyane et en Guadeloupe, mission au cours de

Fondation Jean-Jaurès

laquelle il s'était plus spécialement consacré à l'étude des conditions de l'enseignement, et de la formation générale de la jeunesse, dans ces trois départements d'Outremer.
C'est dire combien, ignorant délibérément les exigences d'une santé qui eut demandé et commandé plus de prudence, de précautions, de ménagements, il avait, jusqu'au bout, soutenu une activité militante dont il ne pouvait, pourtant, ignorer les graves dangers.
Fils d'ouvriers agricoles, il avait lui-même travaillé à la ferme avant d'accéder aux fonctions d'instituteur public.
Dès lors, militant laïque, militant syndicaliste, militant socialiste, il devait, sur tous les plans où il pouvait être livré, mener inlassablement le combat pour le triomphe de la démocratie, quelles que soient les circonstances, quelles que puissent être les difficultés.
Secrétaire départemental dans l'Allier du syndicat national des instituteurs, il fut, par le régime de Vichy, successivement déplacé d'office, arrêté, interné dans un camp du Puy-de-Dôme, transféré dans un camp de la Haute-Vienne, révoqué de ses fonctions, contraint, enfin, à la résidence forcée en Lozère.
Après la guerre, il devint maire de Bellerive-sur-Allier et il allait, à ce poste, pouvoir témoigner de ses remarquables qualités d'administrateur.
Il accédait en même temps au Conseil général au sein duquel pendant dix-sept ans, il devait jouer un rôle important, tour à tour comme président de la Commission des finances et rapporteur général du budget.
Président de l'association départementale des élus municipaux, il représentait depuis 1948 le département de l'Allier au conseil de la République, d'abord, et au Sénat ensuite.
A ces divers titres et dans ces différents domaines, il déploya avec beaucoup de compétence, d'autorité, de conscience, une grande activité au service de l'idéal socialiste qui était le sien depuis sa jeunesse.
Syndicaliste, Socialiste, résistant, excellent camarade, charmant collègue, sûr et fidèle ami, Fernand Auberger était un militant, un de ces hommes qui sont la force et l'honneur de notre Parti. Et celui-ci pourrait redouter de se sentir gravement affadi par leur perte, s'il ne puisait dans la valeur de leur exemple même des forces nouvelles pour poursuivre et intensifier le combat qui emplit et illumina leur vie. Le 20 novembre 1961, notre camarade William Levy, Secrétaire de la fédération Socialiste d'Alger, était lâchement assassiné alors qu'il circulait, au volant de sa voiture, dans une rue de la ville.
Après le meurtre de Camille Blanc, maire d'Evian, de Schembri, maire de Fort-de-l'Eau, de tant d'autres militants exemplaires, le sacrifice de William Levy prend un caractère douloureusement symbolique.
L'un de ses fils était tombé en 1957 sous les balles du FLN.
Il devait lui-même, quatre ans plus tard, être abattu par les assassins de l'OAS.
Ce simple rapprochement fait incomparablement apparaître toute l'odieuse et criminelle absurdité du drame sanglant dont il fut, doublement, la victime.
Cruellement meurtri dans son cœur de père, se sachant lui-même, à tout instant, menacé de mort, rien, pourtant, n'avait pu altérer l'ardeur de sa foi passionnée

en une solution, à la fois équitable et humaine, pour laquelle il avait, sans relâche et en dépit de tout, combattu avec un courage et une volonté indomptables qui forçaient le respect et l'admiration.
Nous revoyons ce visage, resté étonnamment jeune, soudain tendu, animé par une émotion profonde et son regard éclairé d'une flamme qui refusait le désespoir, lorsque, dans nos derniers Congrès, le débat portait sur le problème algérien.
Nous entendons encore sa voix vibrante, frémissante de passion contenue, s'élever soit à la Commission des résolutions, soit à cette tribune, cherchant, avec une invincible obstination, par quels cheminements et moyens, il devait être possible de mettre, à bref délai, un terme à cet affreux et obsédant cauchemar.
C'est pour cela qu'il est mort.
C'est parce que, rejetant également un racisme monstrueux et un égoïsme sordide, aussi anachroniques et malfaisants l'un que l'autre, il croyait, il a voulu croire jusqu'à son dernier souffle, à la fraternité des hommes par-dessus les considérations médiocres d'origine, de race ou de confession.
C'est parce qu'il voulait, de toutes ses forces et de toute sa raison, une Algérie au sein de laquelle il y eut place pour tous les Algériens, dans l'absolue dignité de chacun, dans la justice assurée à tous par l'égalité reconnue de tous. C'est parce que, répudiant la violence imbécile et stérile, il n'avait jamais cessé de défendre et de préconiser les solutions de sagesse, seules capables de construire une Algérie nouvelle, fraternelle et équitable.
C'est parce qu'il était socialiste, parce qu'il incarnait, à Alger même, en face de l'aveuglement, du mépris, de la haine, des bas intérêts, de l'égoïsme et de la violence, les idées généreuses et justes que le Parti avait, hélas vainement, tenté, à différentes époques, de faire triompher, celles du projet Blum-Violette en 1937, celles du collège unique et de l'égalité des droits en 1946, celles du statut de 1947, celles en 1956 de la recherche obstinée des négociations avec "ceux qui se battaient", pour que "les armes se taisent" et que l'accord soit désormais possible sur une formule logique, équitable, démocratique et humaine.
Tant d'occasions perdues par la faute de nos adversaires dont l'aberration apparaît aujourd'hui nettement criminelle !
Tant d'initiatives avortées qui eussent, en temps voulu, changé la face des choses, évité l'affreuse tragédie que nous avons connue et dont nous redoutons encore les possibles et sanglants prolongements.
C'est parce qu'il savait cela, qu'il pensait et ressentait cela, qu'il représentait et personnifiait tout cela, parce que, malgré les erreurs accumulées, les fautes commises, le mal fait, les folies et les crimes consommés, il voulait encore et toujours espérer dans un retour à la raison.
Parce qu'il s'obstinait à opposer l'amour à la violence, la justice au privilège, la raison à la folie, la fraternité à la haine...
C'est pour cela que William Levy est mort assassiné.
Et c'est pour cela que son nom restera, dans le Parti, comme un symbole de la justice et de la générosité, de la lucidité et du courage socialistes, immolés par

l'abjecte sauvagerie de fous criminels, absurdement attachés aux formes indéfendables d'un passé révolu.
Le 14 octobre 1961, au terme d'une longue et douloureuse agonie, notre camarade Paul Ramadier succombait.
Le jour même, Guy Mollet pouvait, à juste titre, déclarer : "Le Parti Socialiste est en deuil", "et j'ajouterai, conscient de n'exagérer en rien, la démocratie française est en deuil."
Il ne saurait, évidemment, être question de retracer ici la vie et la carrière de Paul Ramadier, ni même de brosser le portrait d'une aussi riche et aussi attachante personnalité.
Mais comment ne pas évoquer, un instant, dans cette salle même où nous le sentons tellement présent parmi nous, l'une des figures les plus remarquables, à bien des titres, de la SFIO en ces vingt dernières années ?
Il ne nous parait pas possible que, tout à l'heure, il ne vienne pas regagner sa place, comme d'habitude, silencieusement, à pas feutrés, avec cette incomparable discrétion qui caractérisa tous les actes de sa vie.
Parce que l'ordre alphabétique veut que les fédérations de l'Aude et de l'Aveyron siègent côte à côte, nous étions voisins immédiat dans chacun de nos Congrès.
Il pouvait, de longues heures durant, observer une immobilité quasi totale. Les paupières mi-closes derrière ses lunettes, le regard apparemment perdu dans on ne savait quel rêve lointain, on pouvait le supposer poursuivant des pensées fort éloignées de nos débats.
En réalité, nul ne savait, mieux que lui, écouter. Il n'y avait pas un seul Congressiste aussi profondément attaché que lui à tout ce qui se disait à la tribune. Et s'il y montait, à son tour, après plusieurs séances de travail, on découvrait alors que pas un seul mot, d'un seul orateur, ne lui avait échappé.
A la vérité, voisins de Congrès, nous étions rarement d'accord sur nos positions et nos votes respectifs.
Paul Ramadier me taquinait parfois, amicalement, à ce sujet, et, avec un sourire plus apparent dans l'étincelle malicieuse du regard que dans le dessin de ses lèvres, il concluait, sur un ton où il entrait à la fois de l'ironie et quelque coquetterie : "moi, tu sais, je suis un Socialiste de droite."
C'est à cette formule que je pensais certain jour de 1956, à Matignon.
Un conseil interministériel était réuni sous la présidence de Guy Mollet. Albert Gazier présentait son projet de fonds national vieillesse et demandait, pour son financement, 140 milliards, si j'ai bonne mémoire.
Mendès-France nous démontra aussi brillamment que péremptoirement que nous n'avions pas le droit de faire cela.
Il invoqua les gelées de février, la diminution du revenu national, la raréfaction des produits agricoles de première nécessité, le déséquilibre entre les moyens et les besoins, entre l'offre et la demande, la hausse consécutive des prix, le risque d'inflation, la monnaie en péril…
La démonstration éblouissante autant qu'inhumaine était remarquable de rigueur, de logique et d'orthodoxie financière.

Alors, lentement, calmement, simplement, d'une simplicité dont l'effet de contraste n'était sans doute pas involontaire, vint la réponse du ministre des Finances, Paul Ramadier.
Et cette réponse était celle-ci : il faut d'abord donner de la soupe à ceux qui n'en ont pas.
Par ces seuls mots, il marquait la distance qui sépare un "Socialiste de droite" comme il se qualifiait lui-même, d'un Radical de gauche.
Socialiste, il l'était, certes, fondamentalement, et depuis ses jeunes années estudiantines.
Lorsque nous célébrâmes son 70ème anniversaire, il nous retraça les étapes de sa formation politique sous l'influence déterminante de Jean Jaurès et d'Albert Thomas.
S'il se tint quelque temps à l'écart du Parti, il ne cessa jamais, en vérité, de se sentir lié à lui par le cœur et par la pensée. Et quand il y reprit sa place, ce lui fut une joie et un bonheur, car c'était bien là son milieu, son élément naturel.
Mais, par-delà le militant socialiste, qui dira, qui écrira un jour comme il convient, que ce soit fait, les mérites et les vertus de l'homme que la modestie - excessive encore que sans affectation - de Paul Ramadier a pu laisser ignorer.
La somme de ses connaissances et l'étendue de sa culture, sa capacité de travail et sa faculté d'assimilation, sa force de caractère et son courage tranquille, son absolue probité intellectuelle et sa scrupuleuse honnêteté, son désintéressement total et son souverain mépris des honneurs, sa haute conscience et son sens élevé du devoir…
Jules Moch a raconté cette conversation qu'il eut avec lui, quand Guy Mollet, en 1956, demanda à Paul Ramadier de vouloir bien accepter le ministère des Finances et des Affaires économiques.
"Que vas-tu faire ?" demanda Jules Moch, et Ramadier de répondre :
"Je ne souhaite rien d'autre que de rester tranquillement à Decazeville. Mais je n'ai aucune raison valable de refuser."
Et c'était là tout Ramadier.
Il n'aspirait qu'au repos paisible, au calme de sa maison aveyronnaise. Il mesurait le poids de la tâche écrasante qu'on lui proposait. Il ne la souhaitait pas ; il l'appréhendait, mais "il n'avait aucune raison valable de refuser", alors, il accepta.
Le Parti faisant appel à lui, son devoir lui commandait de ne pas refuser son concours ; alors, tout simplement - parce que le devoir lui était chose simple - il apporta ce concours qu'on lui demandait. On sait comment il s'acquitta de sa mission.
Grand honnête homme, dans tous les sens du terme, grand citoyen, Socialiste et démocrate, ayant au plus haut point le sens de la chose publique, toujours égal à lui-même, aussi simple à la présidence du conseil que dans sa maison de Decazeville, accueillant avec une même sérénité imperturbable la victoire et la défaite, aussi insensible aux encens de la gloire, qu'aux troubles vapeurs de la popularité, uniquement, mais passionnément, soucieux de servir ce qu'en toute conviction, et après scrupuleuse analyse, il croyait être la vérité, tout en

respectant dans le Parti comme en dehors les opinions qui ne coïncidaient pas avec la sienne, Paul Ramadier fut peut-être par-dessus tout un sage.
Il honore le Socialisme et la République, il fait honneur à notre Parti.
Et maintenant, camarades, pour préluder à nos travaux par un hommage à la mémoire de nos disparus, d'Auberger, de William Levy, de Paul Ramadier, de notre camarade William Hassan, directeur de l'école de Ferrandville, près d'Oran ; assassiné par deux Européens, de notre camarade Larbi, de la section socialiste de Perrégaux, fédération d'Oran, également assassiné, de notre camarade Max Marchand, inspecteur d'académie, assassiné le 15 mars à El Biar, en même temps que cinq inspecteurs de centres sociaux dont l'écrivain Mouloud Feraoun, de notre camarade Guillaume, de la fédération d'Alger abattu par l'OAS, de notre camarade François Neuville, Secrétaire fédéral de la Corrèze, décédé hier, et pour exprimer notre sympathie à nos camarades Claude Touati de la section d'Oran et Henri Mousset, trésorier de la fédération socialiste d'Oranie, tous deux grièvement blessés par balles de révolver. Je vous invite à observer une minute de recueillement.
(L'assemblée, debout, observe une minute de silence).

Guy Mollet

Camarades, il n'est pas dans mon intention de faire vraiment ce qu'on appelle une déclaration. Je pense simplement, et je suis sûr que je traduis là votre conviction à tous, qu'avant d'aborder l'objet même de notre ordre du jour, c'est-à-dire qu'avant de discuter des positions à prendre lors du vote sur le référendum, qu'il nous est absolument impossible de ne pas prononcer un jugement sur les derniers événements d'Algérie.
Je crois qu'il est nécessaire qu'avant la fin de cette matinée une position soit dans ce domaine adoptée par notre Conseil national, et qu'il nous faut tout à la fois rendre hommage aux hommes qui tombent là-bas ; et je dis à tous ! Bien sûr, aux soldats du contingent ; c'est certainement pour eux que le sentiment et le ressentiment de la nation va le plus brutalement, le plus sévèrement, le plus justement s'exprimer ; mais je n'hésite pas à dire que nous devons rendre le même hommage à cette sorte d'infanterie de la République que sont la gendarmerie et les CRS qui chaque jour tombent de la même manière. Et il nous faudra en contrepartie flétrir ces généraux félons et criminels et ceux qui les suivent !
Je ne ferai pas une déclaration plus longue. Je souhaite que les termes soient bien plus précis que ce que je viens de dire. C'est la raison pour laquelle tout simplement je demande au Conseil national d'accepter que se réunisse immédiatement un petit comité composé de quatre camarades du Bureau du Parti : Pierre Herbault, Albert Gazier, Augustin Laurent et Christian Pineau.
Ces camarades rédigeront aussi rapidement qu'il leur sera possible un texte qui nous sera alors soumis et que nous ferons immédiatement connaitre à la presse.
Je demande au président de séance de bien vouloir soumettre à votre approbation cette simple proposition.

Le président - La proposition faite par Guy Mollet est mise aux voix.
Il n'y a pas d'opposition ? Elle est adoptée.
Je demande à ces camarades de bien vouloir se réunir immédiatement, et je donne la parole à Pierre Herbault, pour donner lecture de la composition de la Commission de vérification des mandats.

Pierre Herbault - Je vous propose Maurice Bidet, Pas-de-Calais ; André Vittet, Allier, et Gauthier, Seine. La Commission se réunira immédiatement.

Le président - Pas d'observation ? Il en est ainsi décidé.

Le président - La parole est à Georges Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, nous n'avons pas estimé nécessaire d'ouvrir ce conseil par un long rapport. Le conseil est convoqué sur un objet précis, celui du référendum et de la réponse que le Parti doit y apporter.
Un autre conseil ordinaire est prévu, portant à son ordre du jour un certain nombre de questions envoyées par les Congrès nationaux du Parti. Ce conseil doit se tenir les 28 et 29 avril. La réunion d'aujourd'hui ne change aucune de nos dispositions. Seul un évènement politique nouveau pourrait nous amener à modifier nos prévisions à cet égard.
Aujourd'hui, il semble que le débat doive se dérouler assez rapidement. J'attire votre attention sur le fait que depuis 48 heures de nombreuses formations politiques ont déjà pris position. Il n'était pas possible pour le Parti Socialiste de se contenter en cette circonstance d'une décision de son Bureau national, de son Comité directeur, ou même d'une réunion commune du groupe parlementaire et du Comité directeur.
Au moment où des menaces, pèsent sur la liberté, sur la sécurité de tous, il est d'autant plus nécessaire qu'une formation démocratique comme la nôtre fasse la démonstration de ce qu'elle ne renonce pas ; qu'elle fonctionne dans les conditions normales prévues par ses statuts, et mieux valait arriver avec 48 heures de retard que de n'avoir pas tenu ce conseil, même s'il ne doit pas y avoir entre nous beaucoup de problèmes.
J'attire votre attention sur le fait que la réponse à donner, il est souhaitable d'une part que nous la donnions rapidement, d'autre part que nous la donnions sans hésitation et sans équivoque.
Notre hostilité à la politique gouvernementale est connue ; notre opposition sur les différents aspects de cette politique est également connue. Il se peut, il est même certain que nous aurons aujourd'hui à apprécier les conditions dans lesquelles est posée la question soumise à référendum. Il n'est pas souhaitable cependant que nous passions trop de temps à discuter sur les aspects juridiques d'un problème qui, en tout état de cause, est éminemment politique.

Fondation Jean-Jaurès

Je ne voudrais livrer qu'une seule chose au conseil, au début des débats, susceptible de l'aider dans sa tâche, et de lui permettre peut-être de terminer ses travaux assez rapidement. C'est le texte de la résolution que nous avons déjà été amenés à voter dans des circonstances différentes, mais à l'occasion d'un référendum sur le même sujet, sur le problème algérien, dans le Congrès national extraordinaire que nous avions tenu les 21 et 22 décembre 1960.
Je relis ce texte pour qu'il soit dans la mémoire de chacun, et qu'il facilite notre tâche, car je crois qu'il peut vraiment la faciliter.
"Face à l'obstination criminelle de ceux qui, depuis des années, empêchent le règlement du problème algérien, menacent les institutions républicaines, et n'ont pas d'autre solution que la prolongation indéfinie des combats, le Président de la République sollicite l'appui de la nation. Le Parti Socialiste répondra "oui" au référendum du 8 janvier, parce qu'il a depuis la première heure donné son accord à la politique d'auto-détermination qui s'inscrit dans la continuité de ses propres efforts.
Nul ne saurait se méprendre sur la signification de cette réponse. Le "oui" du Parti Socialiste ne saurait, directement ou indirectement, comporter l'acceptation ou l'approbation des diverses entorses à la Constitution ; l'acceptation ou l'approbation d'une politique générale contre laquelle les Socialistes ont conduit l'opposition.
Le Parti Socialiste récuse à l'avance toute interprétation ou toute exploitation tendancieuse du geste positif qu'il fera le 8 janvier dans le seul intérêt de la paix en Algérie. Son "oui" sera celui des démocrates qui croient l'heure arrivée de faire de nouveaux pas en avant sur le chemin de la paix par l'ouverture, aussi proche que possible, de négociations sur le cessez-le-feu et sur les garanties d'auto-détermination.
Avec le Parti Socialiste, c'est l'immense majorité du pays qui dira "oui" à la négociation pour la paix."
Aujourd'hui, camarades, de nouveaux pas en avant ont été faits. Ce n'est plus l'ouverture des négociations sur le cessez-le-feu, c'est le cessez-le-feu que nous savons. Nous savons quelles sont les difficultés, quelles sont les menaces.
Mais dans de telles circonstances, il me semble que nous pouvons très rapidement donner notre réponse, affirmant notre volonté de faire face, et dans des conditions telles que, comme la dernière fois, nul ne puisse se méprendre sur la signification de notre réponse.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, vous avez entendu la déclaration de Georges Brutelle. Nous allons maintenant pouvoir aborder le débat. Je signale que nous avons pour l'instant cinq orateurs inscrits : Weill-Reynal, Arthur Comte, Christian Pineau, Boutbien, Max Lejeune.
Je demande aux camarades qui auraient l'intention d'intervenir de vouloir bien se faire inscrire pour que nous voyions clair dans l'organisation des débats.
Je donne la parole à Weill-Reynal.

Fondation Jean-Jaurès

Weill-Raynal

Mes chers camarades, une fois de plus la question qui est posée au peuple de France se présente dans l'équivoque. Le peuple croit, c'est son sentiment général, qu'on lui demande d'approuver les accords d'Evian. Si c'était la question qui était posée, je pense que nous serions sans hésitation d'accord pour répondre "oui", malgré quelques réserves que nous puissions apporter dans la considération des accords.

Pour ma part, je voudrais en soulever une. Nous pensons que dans les garanties qui sont données aux Algériens d'origine européenne qui accepteront de bonne foi de coopérer au nouvel état algérien, il y a des lacunes. En effet, quelle est la clé de voûte des garanties ? C'est une cour des garanties. Or il faut bien reconnaître que la composition de cette cour n'offre pas toutes les garanties nécessaires. En effet, elle doit être composée par parties égales de juges de statut musulman et de statut européen. Or les juges de statut européen seront nommés par le gouvernement algérien. Nous pensons, je pense pour ma part, que ce n'est pas une garantie suffisante.

Si c'était possible, il serait désirable que ces juges fussent élus par un collège composé de magistrats de statut européen et des avocats de statut européen du nouvel état algérien.

De même, je pense que dans le cas où un Algérien d'origine européenne comparait devant un juge unique qui est de statut musulman, il est insuffisant qu'il n'y ait qu'un échevin qui n'ait que voix consultative.

Je crois qu'il y aurait des améliorations à apporter, mais je ne veux pas m'étendre sur ce point.

Ce que l'on doit constater, c'est que l'approbation n'est pas la question que vous pensez. En effet, cette question, elle n'est pas posée dans le projet de loi ; elle l'est sans doute dans le message qui a été adressé au Parlement, mais elle ne l'est pas dans les dispositions du projet de loi. Si vous regardez ce qu'il y a dans l'article 1er du projet de loi, on suppose cette approbation donnée, mais on demande toute autre chose ! On vous demande de nouveaux pouvoirs pour le Président de la République, de sorte que cela rappelle la fameuse querelle de la fin du règne de Louis 14 où la bulle uni genitus condamnait une proposition qui se trouvait dans Jansénius. Les Jésuites disaient qu'elle y était, les Jansénistes disaient qu'elle n'y était pas ; eh bien c'est un peu la même chose : ça y est, tout en n'y étant pas et tout en y étant... Voilà donc l'équivoque qui existe.

Lorsqu'on regarde ce qui est demandé par l'article 1 et par l'article 2, ce qu'on demande au peuple de France, c'est d'approuver une violation de la Constitution. En effet, l'article 1 autorise le Président de la République à l'avance à céder une partie du territoire, ce qui en vertu de l'article 53 de la Constitution, ne peut être fait que par une loi. De même, l'article 2 contient une délégation de pouvoir par le peuple au Président de la République, alors que d'après l'article 38 cette délégation de pouvoir législatif ne peut être donnée qu'au gouvernement et par le Parlement.

Il y a là une révision déguisée de la Constitution ; on modifie la Constitution par des voies illégales. Le conseil d'Etat en a eu tellement le sentiment qu'une grosse majorité dit-on a déclaré que le projet de loi qui était soumis au peuple était illégal.
En fait, qu'est-ce que c'est ? C'est l'institution une fois de plus dans la voie de l'intronisation du pouvoir personnel par les procédés et par le but ; c'est ce "césarisme" que Léon Blum a dénoncé si souvent. Les procédés sont ceux de la ruse que le général de Gaulle, alors capitaine, avait préconisés dans son livre "Au fil de l'épée."
Voilà des considérations que l'on ne peut pas s'empêcher de faire.
Et si c'était uniquement des considérations juridiques qui entraient en ligne de compte, il est certain qu'en son âme et conscience chacun devrait répondre "non." Mais il y a des circonstances politiques ; il y a la lutte criminelle qui a été déchainée par l'OAS. Oh ! Je le sais bien, là aussi il y aurait beaucoup de réserves à faire, sur la manière dont est née l'OAS. Lorsqu'au référendum de janvier 1961 le Président de la République a su que la presque totalité des Algériens d'origine européenne votait "non", il aurait fallu deux choses : essayer de les persuader, ou s'il n'y réussissait pas, prendre les dispositions nécessaires pour contenir leur révolte. Il n'a fait ni l'un, ni l'autre ! Avec son mépris souverain des hommes, il a ignoré ce que pensait la population algérienne d'origine européenne.
Dans l'excellent discours que notre ami Courrière a fait au Sénat, et dont nos pouvons être fiers, ainsi que du discours de Leenhardt, il a dit excellemment que les pouvoirs publics n'avaient jamais trouvé les paroles sincères et humaines auxquelles ces populations avaient droit.
Voilà comment se présente la chose. Lorsque l'OAS est née, notre ami Defferre, avec une rude franchise, avec la loyauté d'un homme qui sait mal farder la vérité, a alerté de Gaulle qu'il ne devait pas laisser grandir l'OAS. De Gaulle n'en a tenu aucun compte. Mais aujourd'hui c'est la lutte criminelle qui est engagée par l'OAS contre les forces légales de la République, et c'est dans cet esprit que le peuple de France doit répondre au référendum.
Ce que nous vous demandons, camarades, c'est de ne pas penser seulement à la situation d'aujourd'hui ; c'est de penser à demain. C'est de rejeter à l'avance tout ce qui pourrait être accompli par abus des pouvoirs qui vont lui être délégués, et je pense à ce mot de Nietzche que Léon Blum aimer à citer : "Ne regarde pas près de toi, regarde au loin."
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Christian Pineau pour le rapport de la petite Commission qui a été désignée tout à l'heure.

Christian Pineau - Je lis simplement ce rapport ; le texte est extrêmement simple :

"Le Conseil national du Parti Socialiste SFIO constate avec indignation que la situation s'aggrave dans les grandes villes d'Algérie, et que des officiers, des soldats du contingent, des gendarmes, des CRS sont lâchement assassinés par ceux qui, pendant des années, ont sollicité leur protection.
S'incline devant les victimes ; adresse à leurs familles l'expression de sa sympathie, et manifeste sa solidarité à l'égard de tous ceux qui, en Algérie, luttent pour la paix et la coopération entre les communautés."
(Applaudissements)

Le président - Y a-t-il des observations. Je vais mettre le texte aux voix. Je ne pense pas qu'il y ait d'opposition ?
Le texte est adopté à l'unanimité. La parole est à Bidet pour le rapport de la Commission de vérification des mandats.

André Bidet - Camarades, voici le rapport de la Commission de vérification des mandats. Cette Commission comprenait les camarades Piquet, du Pas-de-Calais, Potier, de la Seine, et moi-même.
La Commission de vérification des mandats, après s'être assuré que le calcul du nombre de mandats et de délégués aux assises nationales 1962 a été fait conformément à nos statuts, que toutes les fédérations ont été avisées en temps utile, que toutes ont eu la possibilité de faire entendre leurs réclamations, après avoir entendu les explications du secrétaire administratif, vous demande de valider pour 1962 les chiffres que voici :
Mandats : 3 234
Délégués à un éventuel Congrès de 1962 : 334

Le président - Y a-t-il des observations sur le rapport de la Commission de vérification des mandats ? Pas d'observations ? Pas d'objections ? Le rapport est adopté.
La parole est à Arthur Comte.

Arthur Comte

Camarades, au seuil d'une intervention difficile qui ne pourra trouver dans une telle assemblée et à une telle heure que de rares assentiments, mais trop conscient de la gravité d'un débat qui doit fixer un passage important de notre pensée, trop conscient aussi de la résonnance que pourra avoir aujourd'hui et demain chacun de nos témoignages, trop conscient enfin des risques encourus pour chacune de nos attitudes, je voudrais - et j'en demande permission - désigner d'abord trois convictions qui sont au plus profond de moi-même.
La première est que, quelques différentes que soient nos positions ou même si opposées nos passions quant au drame qui ensanglante l'Algérie, torture la conscience nationale, inquiète le monde, l'amitié que nous nous devons et qui nous lie les uns aux autres ne s'arrête pas et je tiens à affirmer arec fierté que je

Fondation Jean Jaurès

garde, non seulement mon estime mais encore toute ma fraternité à tous ceux qui sont au plus loin de partager mes certitudes ou de comprendre mon regard.
La seconde, et bien misérable serait celui qui se déterminerait en fonction d'élections éventuelles ou bien mêlerait à une telle tragédie à propos de laquelle l'histoire seule, dans quelques mois ou quelques années, pourra indiquer de quel côté étaient la lucidité, la responsabilité, ou même la culpabilité de mesquines préoccupations électorales.
Il est déjà assez pesant que les hommes qui nous dirigent aient paru établir leur volonté de cessez-le-feu dans un vaste calendrier où le résultat d'un référendum une nouvelle fois confus, les données d'élections législatives équivoques, et le souci de réformes constitutionnelles très particulières, enlèvent beaucoup de sincérité et de noblesse à une entreprise qui n'aurait dû avoir pour objectif que la fin des combats et la sauvegarde de notre sécurité.
La troisième est toute d'humilité. Il est trop vrai que l'homme humain se sent tout petit face à la démesure des problèmes qui nous sont posés. Je repousse donc l'ambition de ceux, et du premier d'entre eux, qui ont l'orgueil de la vérité unique et méprisent ou insultent quiconque ne partage pas leurs vues, peuvent sans un mot de pitié piétiner, bousculer les hommes ou les foules qui les gênent, et présenter d'ailleurs souvent comme une vérité irrévocable celle-là même qu'ils pouvaient combattre hier et avant-hier. Je témoignerai ici, comme chacun de vous, avec toute ma sincérité et tout mon sang-froid, ni l'un ni l'autre ne suppriment de mon cœur la peur terrible de me tromper.
Ceci étant dit et bien établi, j'entre tout de suite dans le vif du débat. Si nous pouvons nous distinguer les uns des autres ou nous opposer sur la valeur des méthodes politiques choisies, hâtons-nous, cependant, pour qu'aucune confusion n'existe là-dessus, de préciser, au moins pour l'avenir, les positions ou plutôt les espérances qui nous sont communes sur le fond et l'ensemble de l'affaire algérienne.
Qu'avons-nous tous en commun ?
D'abord, le désir de faire la paix ; quel monstre ne la voudrait pas !
Ensuite, par elle, le moyen de faire rentrer nos enfants à la maison. Ils se trouvent engagés dans un guêpier dont nous avons tous hâte de les délivrer.
Aucun de nous ne veut aussi abandonner nos compatriotes d'Algérie à eux-mêmes, les livrer à je ne sais quelles Saint-Barthélemy multiples et réciproques, leur tourner le dos comme à des étrangers. Nous voulons, tous tant que nous sommes, les garantir du maximum de protection pour leur vie, leur liberté, leur famille.
Nous savons tous encore qu'il n'y aura de paix véritable en Algérie que tout autant que toutes les communautés ethniques, spirituelles et religieuses qui la composent accepteront de travailler ensemble et fraternellement, acceptant un destin qui leur est commun.
Guy Mollet l'a dit bien des fois et nous en sommes tous d'accord, ce n'est pas le lien franco-algérien qui pose le problème difficile, c'est la définition intérieure de l'Algérie ; ce n'est pas le dialogue Alger-Paris qui est malaisé, celui-là se résoudra un jour fatalement d'une manière ou d'une autre, c'est la création

même de l'Algérie nouvelle sur des bases pacifiques et fraternelles à l'intérieur de ses frontières. Et nous ne refuserons aucun effort pour réaliser cette paix algérienne intérieure.
Enfin, nous avons le souci de préserver, non seulement en Algérie mais dans toute l'Afrique, des amitiés sinon des alliances qui nous sont très chères. Nous ferons toujours tout notre possible pour ne faire point le jeu là-bas des hommes qui, soit ont maudit une fois pour toutes notre patrie, soit ont toujours combattu et combattent toujours les causes où nous nous trouvons toujours le plus exactement justifiés : le progrès, l'égalité et la liberté. Nous ne voudrions pas que se constitue en Algérie un nouveau péril pour la sécurité occidentale, où se garde la sécurité française.
Voilà ce que nous avons tous, ici, en commun ; nous ne varions que sur le choix des méthodes qui y sont consacrées.
Pour les responsabilités encourues, faut-il seulement ouvrir le chapitre ? Nous n'en serions certainement pas dans la si cruelle situation actuelle si un certain nombre d'hommes, qui parlent très libéralement aujourd'hui, n'avaient pas combattu avec un acharnement d'aveugle, les projets Blum-Violette, puis le statut de 1947, puis la loi-cadre et le collège unique. C'est tellement vrai que c'est d'évidence. Il faut avoir l'honnêteté et le courage d'ajouter que nous-mêmes, Socialistes, y avons eu notre part et que nous n'avons pas toujours employé l'acharnement nécessaire, ou assez de continuité dans l'effort, pour obtenir dans les faits ce qui était promis par les papiers. S'il y a en Algérie, aujourd'hui, tant de confusion, de colères et de haines, c'est sans doute parce que, durant des années, mille et un Michel Debré ont mobilisé des forces pour lutter contre l'inévitable cours du progrès et que les hommes habitués à les suivre et à les croire les surprennent aujourd'hui dans une position d'imposture, mais la contradiction symbolisée par le visage décomposé et les discours accablés du Premier Ministre du général de Gaulle ne doit pas faire oublier la contradiction d'en face.
MM. Edgar Faure et François Mitterrand, magiciens du verbe et virtuoses de la dialectique socratique, peuvent, du haut de la tribune du Sénat, facilement accabler le grand mensonge des grands et petits princes qui nous gouvernent. Et aussi, ailleurs, Mendès-France et Edmond Depreux. Ils furent princes. Ils proclamèrent, en d'autres temps, en des termes qui se voulaient aussi irrévocables et incoercibles, et irréversibles, du faut de la tribune de l'Assemblée Nationale, que 1'Algérie c'était la France, et que l'Algérie serait toujours terre française. Leur contradiction n'est pas moins grave que celle qu'ils désignent d'un doigt accusateur. Ils ne sont pas moins coupables que quiconque, dans tous les malheurs qui s'accomplissent ou s'annoncent. Depuis des années, peu d'hommes ont tenu sur l'Algérie un langage permanent, et ce sont précisément ceux qui n'ont pas coutume de faire leur auto-éloge.
Trêve de polémique. Elevons-nous au-dessus des tracassins de l'amour-propre et de la querelle des Cassandre pour retrouver le drame dans toute son ampleur et les devoirs qui s'y commandent.
Deux questions nous sont posées, groupées à une seule :

Dévêtues de leur juridisme, elles se réduisent à ceci :
Un : approuvez-vous le cessez-le-feu et les accords d'Evian ?
Deux : pour les appliquer, donnez-vous pleins pouvoirs au Président de la République ?
Une nouvelle fois, nous retrouvons l'équivoque. Bien embarrassé sera celui qui penserait à voter "oui" à la première demi-question et "non" à la seconde. Le général de Gaulle pourra demeurer dans les souvenirs comme un magicien du référendum : l'on croirait parfois, si le sujet n'était pas aussi sérieux, qu'il s'amuse à jouer des candeurs des uns et des embarras des autres.
Passons.
Les pleins pouvoirs ? Pourquoi donc ? Il les a tous. Avec les seuls textes actuels, la docilité du Premier Ministre et l'hypnose de l'opposition, il dispose de toute l'autorité. Le nouveau texte n'enrichira pas d'une seule munition la panoplie dont il dispose déjà. C'est une question pour rien, et nous le savons, tous tant que nous sommes.
On me dira : c'est, à un moment crucial, pour solenniser sa politique, pour retrouver dans les profondeurs populaires un surcroît de confiance. Ainsi Antée avait besoin de toucher la terre pour disposer de toutes ses forces, ainsi de Gaulle se retrempe dans le credo du peuple pour mieux émouvoir ses ennemis ou balayer l'obstination des doutes. Bien des oppositions tomberont devant un "oui" massif. Mais on ne saura jamais si ce "oui" massif est allé au cessez-le-feu ou au chef de l'Etat. Donc, l'argument n'est pas valable, et il y a aussi le fait que le peuple français, à plusieurs reprises, a déjà indiqué massivement son approbation.
Le véritable motif qui a animé le chef de l'Etat est de toute autre nature : la seconde demi-question a été imaginée pour faire voter "non" au Parti Communiste. La bénédiction communiste était trop gênante sur l'ensemble de la politique choisie en Algérie. Il fallait essayer de s'en passer. D'où cette idée de leur proposer le vote des pleins pouvoirs à celui qu'ils n'ont pas cessé théoriquement de combattre. Les stratèges de l'Elysée se sont dit que le meilleur moyen de les faire voter "non" à la première demi-question était de les défier par la seconde. On sait ce qu'il en est advenu : le Parti Communiste votera "oui." Et pourquoi votera-t-il "oui" ? Pour la paix ? On sait bien que non : car si le Parti Communiste n'a jamais cessé, par démagogie, de paraître demander la paix en métropole, il a tout fait pour aggraver la guerre en Algérie. Le Parti Communiste votera "oui" à la seconde guerre d'Algérie qui commence, la guerre aux Français d'Algérie. Il fallait être bien naïf pour imaginer que la seconde demi-question pouvait les gêner un seul instant. Pourtant, cette naïveté a eu lieu. Mieux encore, ou pire encore, non seulement les Communistes votent "oui", mais encore la Russie soviétique et ses satellites reconnaissent de jure le GPRA le préparent à demander son admission en tant que tel aux Nations Unies, déterminent les conditions d'une vaste congolisation de l'Algérie à laquelle ne pourront même pas manquer les casques bleus, et récusent de ce fait l'autorité du gouvernement provisoire lui-même qui est l'une des pièces maîtresses de tout le système si laborieusement élaboré.

Tel est pris qui croyait prendre ! Dans cette opération, même le ridicule n'est pas épargné à nos gouvernants, et ce sous deux formes : d'une part, comment reprocher à quelque pays que ce soit de reconnaître de jure un gouvernement avec qui, quelles que soient les précautions prises, l'on traite soi-même d'égal à égal, et d'autre part les Soviets ont beau jeu de rappeler qu'ils furent les premiers, en 1944, à reconnaître le gouvernement provisoire de la République française, bien avant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui attendirent la sanction de l'assentiment populaire avant d'y procéder.

La reconnaissance du gouvernement provisoire de l'Algérie libre s'identifie dans les faits, en droit, à la reconnaissance du gouvernement provisoire présidé par le chef de la France libre et, alors, comment envisager à Paris la rupture des relations diplomatiques avec Moscou ! Et, de surcroît, la Russie soviétique, politiquement, n'a aucune raison de mécontenter un gouvernement dont le chef, M. Ben Khéda, dans son discours de Tunis prononcé tout aussitôt après la signature des accords, célèbre l'événement non point comme l'avènement de la paix, le cessez-le-feu n'est pas la paix, a-t-il pris soin de déclarer en clair dans sa conclusion, le cessez-le-feu n'est pas la paix ! Mais il l'a célébré comme la victoire du FLN sur l'armée française, comme la victoire de FLN sur l'OTAN, puis s'empresse de faire la plus éclatante profession de foi neutraliste qu'il nous ait été donné d'entendre.

M. Maurice Thorez et M. Nikita Khrouchtchev n'ont pas eu beaucoup à réfléchir pour répondre "oui" à M. Ben Khéda.

Aurons-nous la paix pour autant ? Une propagande formidablement orchestrée est déchaînée. Jamais l'on n'aura vu les nouvelles triturées, les mises en scène organisées, la profession de journaliste disqualifiée, les situations déformées pour présenter l'événement selon la volonté du gouvernement et du chef de l'Etat. Encore hier soir, j'écoutais les nouvelles des postes français, j'écoutais en anglais et en allemand les nouvelles de l'étranger, je croyais entendre des relations d'événements qui concernaient deux terrains d'opérations différents. Les chantages les plus forcenés - et nous en connaissons - s'exercent sur les journaux, les journalistes, les agences, pour présenter tout comme l'on veut que tout soit et que tout vienne.

Les avertissements des hommes qui, sans être des ultras, sans se rendre approbateurs des assassins, essaient de faire entendre leurs réserves, sont passés sous silence ou catalogués dans le chapitre des méfiances. Et des élections sont prévues à point pour intimider, trois semaines après le référendum, les hommes qui, s'ils osent ne pas voter "oui" et ne pas se prononcer pour le "oui" seront présentés comme des lâches ou comme des fauteurs de guerre ou des ennemis de la paix.

Jamais l'on a assisté à une telle intoxication et il est plus difficile que jamais de se faire une opinion juste sur des données exactes.

Essayons de bien voir les choses, clairement et calmement.

A Evian on a signé un cessez-le-feu. On a signé après des négociations laborieuses un papier qui doit engager la fin des combats.

Collection Jean Daniel

Si le papier portait en soi ; camarades, quelque puissance de pacification, on s'embrasserait aujourd'hui dans toute l'Algérie ! Il n'y aurait plus que quelques rares attentats, il n'y aurait plus d'angoisse et de peur dans les maisons algériennes. Et qu'on ne dise pas que le drame se bloque à Alger et à Oran. La radio nationale, hier, a esquivé d'une manière extraordinaire et scandaleuse les morts qui se comptent par centaines du côté de Mellidja, elles ont passé sous silence les règlements de comptes qui ont lieu entre Musulmans tenants de l'Algérie française et Musulmans tenants de l'autre côté. On passe sous silence, et l'on a tort, car il vaudrait mieux dire toute la vérité et il vaudrait mieux disposer de tous les éléments, de toute la vérité, ce qui se passe. Si les deux négociateurs, groupaient en eux-mêmes, sur eux-mêmes, la confiance à laquelle ils prétendent, l'un comme l'autre, nous assisterions aujourd'hui à un spectacle merveilleux qu'aucun assassin n'oserait plus troubler.

Mais une chose est de signer un papier et autre chose de réunir sur place les conditions qui le rendent exécutoire.

Je viens de lire un article de Walter Lehmann qui n'est certes pas un spécialiste des thèses colonialistes. "Il n'y a aucune certitude, écrit-il- que cet admirable règlement de l'affaire algérienne puisse être appliqué. C'est un traité entre deux gouvernements, qui protège les intérêts vitaux de chacun, mais ce qui est mis en doute, c'est que le général de Gaulle et le FLN gouvernent en maîtres l'Algérie, si le général de Gaulle a le pouvoir d'accorder et le FLN, le pouvoir d'accepter les accords passés à Evian."

Je pense comme lui, le problème est là, tout le problème. Ce pouvoir de fait existe-t-il et le référendum pourra-t-il y changer quoi que ce soit ? Le FLN a-t-il sur les foules musulmanes l'autorité à laquelle il prétend pour faire respecter ses engagements ? Le général de Gaulle a-t-il sur nos compatriotes d'Algérie l'autorité ou a-t-il obtenu d'eux la confiance nécessaire pour leur faire servir sa pensée ?

Le FLN, nous savons une chose une fois pour toutes, en dehors de ses propres difficultés internes que ne cachent même pas les vivats de Rabat, et en dehors du rôle exact que jouent ses maquis ou du rôle du MNA, c'est que si les chefs FLN ne sont pas protégés par nos gendarmes et nos CRS, ils ne s'installeront pas au rocher noir.

On devait discuter avec lui du cessez-le-feu, nous en étions tous d'accord, même des conditions de l'autodétermination, mais l'on a discuté avec lui, et avec lui seul, de tout l'avenir de l'Algérie, et il ne fallait jamais paraître sacrifier pour l'avenir à lui seul toutes les autres forces représentatives des populations algériennes.

Se faisant, par une sorte d'ironie ou de boomerang, l'on a d'ailleurs compliqué la tâche du FLN, en disposant contre lui tous ceux qui n'avaient pas parié sur lui, tous ceux qui redoutaient en lui toutes les menaces d'un parti unique, et tous ceux qui ont eu le temps de découvrir que son drapeau ne relevait pas du seul romantisme nationaliste.

On a fait semblant de discuter avec telle Commission d'élus, avec telles personnalités dont il fallait apaiser les alarmes, avec tel chef religieux dont il

fallait charmer le scrupule ou la philosophie, on n'a jamais conduit d'une manière sérieuse et d'une manière loyale le dialogue avec toutes les forces représentatives de l'Algérie. Je ne pense ici naturellement qu'aux autochtones et Musulmans. Tout s'est passé comme si l'on n'acceptait que le FLN comme interlocuteur valable et le résultat, qui n'est pas le moins étonnant, est que l'on aura gravement gêné le FLN dans l'établissement de son autorité dans son propre domaine.

Le général de Gaulle ? Car c'est de lui et de lui seul qu'il s'agit. Plusieurs d'entre vous s'entêtent à réserver tous leurs coups pour le Premier Ministre - je conviens d'ailleurs aisément qu'il est aussi peu qualifié pour appliquer la politique d'Evian qu'il l'était déjà en janvier 1959 - et s'entêtent à assaillir d'indulgences le chef de l'Etat. C'est insensé. C'est le général de Gaulle qui doit être seul jugé. M. Michel Debré n'est qu'un secrétaire particulier, et pas davantage. Il a été choisi pour l'être et il a accepté de l'être. Qu'il éprouve je ne sais quelle délectation au breuvage amer de l'impopularité, ou que chacun de ses sacrifices à l'engagement de la fidélité l'exalte et le transporte, qu'il soit pleinement conscient au point des misères où il s'engage ne change rien à l'établissement du vrai : il a été désigné pour peu compter, et c'est le chef de l'Etat qui conduit toute la politique.

Et le chef de l'Etat a-t-il autorité en Algérie pour y faire appliquer sa loi ? Je ne puis qu'en douter. Une politique, au vrai, il pouvait la réussir, franchement et loyalement exprimée. Des heures lui furent propices. A ruser avec tout le monde, à entretenir équivoque sur équivoques, à faire alterner la "je vous ai compris", et le reste, la tournée des popotes et la suite, le couteau au vestiaire et le minimum de 200 attentats par an, à tenir à des interlocuteurs successifs des propos contradictoires, à paraître avoir la poigne rude puis à se laisser se former, se fortifier et s'exalter l'OAS, qui parut utile à ses origines avant de trop dépasser les espérances mises en elle par le pouvoir, toutes confiances ont été trahies, sur le sol même où devait s'engager la partie décisive.

Pour que nos compatriotes d'Algérie pussent donner foi aux garanties qui ont été soi-disant négociées en leur faveur, il faudrait qu'elles fussent assurées par un homme qui gardât tout son crédit. Le drame est que ce crédit est perdu et après avoir longtemps pensé que le général de Gaulle était le seul, je le confesse, et en tout cas le mieux placé pour trouver un arrangement pacifique et digne à l'affaire algérienne, je ne suis plus loin de me demander s'il n'est pas le plus mal placé pour réunir les conditions de la paix réelle que tout le monde attend. Je n'ai qu'à regarder le spectacle terrifiant de l'Algérie pour m'en convaincre : non, cet homme-là ne peut avoir réussi, qui compte tant de morts tous les soirs et tous les matins et engage tout le pays dans le risque immense d'une guerre civile.

Est-il un grand monsieur ? Ne l'est-il point ?

Est-il le visionnaire qui dépasse son temps et y prend le droit de déjà sculpter sa propre statue ? Est-il au contraire un être secret et calculateur, replié sur lui-même, plus propice à l'humeur de l'instant qu'à la philosophie de l'événement, se fiant davantage à des signes furtifs qu'à des données solides, et plus attentif

au châtiment qu'à l'indulgence, même s'il y faut démentir Saint-Louis et Charles Quint ?
Est-il d'une sensibilité plus profonde que celle que lui prête sa légende d'homme de marbre, cache-t-il ses épreuves et ses douleurs à proportion d'une timidité qui ne pourra, jamais être connue, sous les draperies de la majesté, les compliments de la cour et le mépris du commun ?
Ou bien est-il réellement adepte du Florentin qu'il célébrait dans un de ses livres, à l'époque où il était colonel, et qui recommandait aux princes de se moquer, pour la poursuite de leur pouvoir, de la souffrance et de la vie des sujets ? On pourrait en parler à l'infini, même si l'on s'est répété le conseil de louis 11 : "Quand orgueil chevauche devant, misère et infamie s'ensuivent."
Le plus illustre des Français aura longtemps des laudateurs et des contempteurs, et c'est d'ailleurs un assez grand scénariste, avec assez d'humour, pour les faire alterner, puis pêle-mêle se contredire !
Peu importe ce que nous pouvons juger du personnage ; il me suffit de regarder les résultats accablants de sa politique, sous le mensonge des mots et des propagandes pour me convaincre qu'il n'a pas réussi là où l'avaient appelé tant d'espérances.
Massivement, la France va voter oui.
Elle votera oui à ce qu'elle croit préparer ou même constituer la paix, avec une confiance pour quiconque émouvante, oui à ce qu'elle croit devoir ramener calme et bonheur dans ses foyers inquiets ou dans ses familles qui tremblent pour un enfant.
Elle votera oui à la confirmation des pleins pouvoirs, même si elle ne les aime pas, même s'ils sont lourds de menaces, même si les juridictions de l'arbitraire et les mesures d'internement surnommé administratif doivent un jour se retourner contre les démocrates qui les supportent aujourd'hui d'un cœur léger.
Elle votera oui à de Gaulle - comme elle eut voté oui à d'autres en d'autres temps - dans le même climat où l'on confie à un seul la charge de décider pour tous, oui à de Gaulle parce qu'elle n'aperçoit point sa succession - nous y avons, certes, quelque responsabilité, mais lui aussi - et parce que même là où elle ne l'aime point, elle aime encore moins le vide où risquerait de conduire son départ ou son désaveu.
Une fois le oui prononcé, qu'y aura-t-il de changé ? Rien, absolument rien sur le plan de l'Algérie et de la guerre. Le problème de l'autorité réelle du chef de l'Etat en Algérie demeurera entier et restera dans les mêmes termes.
Le matin du 9 avril y ressemblera au matin du 7 avril.
La guerre continuera, des innocents continueront de tomber. Tant qu'on n'aura pas obtenu une négociation générale entre tous ceux qui se battent, tout arrangement pacifique est illusoire. Les accords d'Evian n'entreront pas dans les faits pour la principale raison qu'ils ne couvrent pas l'ensemble des forces engagées dans les combats ; incomplets, ils ne peuvent constituer que duperie.
Mais le oui une fois prononcé, deux choses graves s'ensuivront : la première, il faut en convenir, est que le mythe de la République une et indivisible cesse de vivre. Je ne dis point que je le regrette, je le constate.

Contribution Jean Daniel

La seconde, est que si le général de Gaulle se trompe, il ne pourra pas, demain, être jugé seul. Je ne pense même pas au tribunal des hommes, mais au jugement des années. Il engage sur ses actes tout l'accord de tout le pays, mais s'il est dans l'erreur et à supposer qu'il soit dans la faute, et à supposer que les événements à venir le révèlent dans la culpabilité, il aura entrainé la complicité de la nation. C'est là que tout devient le plus grave.
Jusqu'ici, aucun référendum n'entraînait des considérations d'ordre moral ; aujourd'hui, celui-là ne se limite pas au seul domaine politique. Si assurés que vous soyez aujourd'hui d'avoir raison, en soutenant le chef de l'Etat et en lui apportant votre oui, vous êtes tous dans l'impossibilité de prévoir ce que l'événement comportera demain d'interprétation.
Si Charles de Gaulle avait eu des conseillers de valeur, il eut pris tout seul, pour lui seul, le risque de l'erreur. Il n'avait pas le droit, encore moins en termes anticonstitutionnels, d'appeler l'ensemble du peuple à approuver un pari qui, comme tous les grands partis politiques, est un saut dans l'inconnu, dont nul ne peut savoir comment il sera considéré demain et dont les citoyens sont loin d'avoir en mains toutes les données.
Un tel référendum sur un sujet aussi sacré que celui de la paix devrait se dérouler dans la lumière d'une pleine clarté.
Il porte dans ces questions de trop dangereuses équivoques et parait entraîner trop d'arrière-pensées. La rédaction disqualifie l'intention.
Nous serions sages de ne pas voter oui et de préserver ainsi pour demain notre pleine autorité. C'est ma conviction. Beaucoup vont voter oui, les uns par sincérité, les autres donneront un oui de dupes, et les autres, comme le disait à l'instant Albert Gazier, prononceront un oui injurieux, je préfère ne me rallier à aucune de ces positions.
Je sais que ma position est ici aussi peu acceptée que possible. Je sais encore tous les ennuis qu'elle peut valoir dans les semaines prochaines, mais je n'ai pas voulu reculer devant mon devoir de vous faire connaître toutes mes réserves et mes inquiétudes.
Au nom de la légalité républicaine, je me déclare contre le référendum, contre un référendum qui a d'ailleurs été déclaré anticonstitutionnel par le conseil d'Etat à la majorité des 2/3. Même voter non serait reconnaître la légalité du scrutin.
C'est pourquoi je préfère conseiller de n'y point participer et de ne point prendre part au vote.
Quant à nos gosses, quant aux gars du contingent, j'ai entièrement souscrit tout à l'heure au texte qui nous a été lu. Je comprends toutes les angoisses, j'imagine tous les carnages, qui viennent, alors je me demande et je le dis sincèrement, après y avoir mûrement et longuement réfléchi, s'il ne serait pas sage de les faire rentrer très vite, le plus vite possible, avant qu'ils ne soient engagés dans l'aventure la plus meurtrière, martyrs ou instruments de la plus imprudente et de la plus folle des politiques.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - La parole est à Christian Pineau.

Christian Pineau

Mes chers camarades, je serai aujourd'hui extrêmement bref, car je ne crois pas que nous puissions reposer à cette tribune l'ensemble du problème algérien. Nous avons à résoudre un seul problème : répondrons-nous oui ou non, ou nous abstiendrons-nous lors du référendum du 8 avril ?

Et je voudrais, d'une façon très schématique, énumérer les avantages et les inconvénients de chaque solution.

En faveur du "oui", il y a un premier argument absolument valable pour le Parti, encore que ceux qui, autrefois, faisaient partie de la minorité, ne peuvent l'employer qu'avec réserve, c'est que, ayant voté deux fois "oui" dans les précédents référendums, une logique impérative commande de voter "oui" dans celui-ci, puisque les raisons de voter "oui" sont infiniment meilleures qu'elles ne l'étaient dans les deux premiers. Par conséquent, du point de vue du Parti, il y a incontestablement une logique à voter "oui."

Le deuxième point, et celui-là, j'y souscris, c'est que dans l'opinion publique - et non seulement l'opinion publique française, mais l'opinion internationale - il s'agit essentiellement dans le scrutin du 8 avril, même si, comme nous le verrons tout à l'heure, celui-ci est faussé par d'autres considérations, il s'agit essentiellement de montrer que le peuple français est d'accord avec l'accord signé à Evian avec le FLN et qu'il condamne tous ceux qui veulent s'opposer à l'exécution de ces accords.

Par conséquent, ceux qui voteront "oui" apparaîtront demain, à tort ou à raison, mais apparaîtront demain comme les défenseurs de la paix, et ceux qui voteront "non" risquent d'apparaître également à tort ou à raison, comme ceux qui veulent continuer la guerre d'Algérie. Et je crois que c'est un argument d'une extrême puissance.

En sens inverse, en faveur du "non", il y a le fait que nous n'avons pas de très grandes illusions sur ce qu'est aujourd'hui la paix en Algérie, et que nous savons bien que l'accord d'Evian n'est qu'une étape, que cette étape ne sera décisive que dans la mesure où nous aurons franchi la seconde, à savoir lorsque nous aurons mis fin aux actions de tous ceux qui s'opposent aujourd'hui à la paix.

Or, je vous dis très franchement mon opinion sur ce point. J'estime, bien que ne partageant pas du tout sur le fond du problème les opinions d'Arthur Comte, que le général de Gaulle n'est peut-être déjà plus aujourd'hui l'homme le plus qualifié pour la paix finale en Algérie.

J'ajoute - et ceci est un argument personnel - qu'en ce qui concerne l'homme, je n'avais pour lui depuis déjà longtemps aucune confiance, et que je n'ai plus aujourd'hui, je peux le dire, aucune estime.

Et puis, il y a évidemment l'argument constitutionnel qui a été tout à l'heure fort bien défendu par notre ami Weill-Raynal. Il est incontestable que ce référendum est anticonstitutionnel. Il est, en plus, parfaitement inutile, car on ne voit pas la

nécessité, ayant tous les moyens de violer dans les faits la Constitution, de se donner la peine de la violer dans le droit.
Par conséquent, disposant de l'article 16, disposant de la possibilité d'obtenir les pleins pouvoirs de la part de l'Assemblée Nationale, cet article 11 n'a qu'une seule utilité, et ce sont ses auteurs qui sont les premiers à le raconter, c'est de permettre au général de Gaulle de dissoudre l'Assemblée Nationale et de procéder à des élections. C'est absolument tout ce que signifie la deuxième partie du référendum.
Je dois dire qu'au point où nous en sommes, j'ai une sorte d'indifférence à l'égard des pleins pouvoirs dont bénéficiera demain le général de Gaulle, estimant que ceux qu'il a aujourd'hui lui suffisent déjà largement pour bafouer tout ce qui peut nous intéresser dans la démocratie, et que, par conséquent, nous ne lui donnerons pas grand-chose de plus que ce qu'il a déjà.
C'est là que j'ajoute entre les arguments pour et les arguments contre, un argument qui, dans une certaine mesure, me détermine, c'est que, étant donné les positions prises, étant donné le caractère donné au scrutin du 8 avril qui va porter essentiellement sur cette idée de paix et de guerre, je suis convaincu qu'un scrutin qui donnerait 95% de voix demain au général de Gaulle, sera moins dangereux qu'un scrutin qui lui donnerait 75% car 95%, cela n'a plus aucune signification de politique générale, alors que 75%, cela voulait dire qu'il y avait trois quarts des Français qui approuvaient sa politique générale et qu'un quart la combattaient. Par conséquent, je préfère, comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure, un "oui" massif, qu'un "oui" qui aurait un sens d'une politique déterminée. Je crois que ceci doit commander la résolution que le Parti votera sans doute cet après-midi, à savoir que nous devons inviter nos camarades et les électeurs qui nous suivent à voter "oui", mais que nous devons motiver de la manière la plus précise et la plus sévère le sens de ce vote, en indiquant bien que, dans notre esprit, - et bien que cela ne soit pas très expressément dans le texte de loi - ce sont les accords d'Evian et les perspectives qu'ils ouvrent que nous ratifions, mais qu'en aucun cas, nous n'approuvons pour autant la politique extérieure et la politique intérieure du gouvernement, et que le Parti se réserve tous les droits de juger demain de ce que le général de Gaulle pourra faire des pouvoirs que nous lui avons accordés.
Par conséquent, je crois que, sur ces bases, il ne pourrait y avoir ni minorité, ni majorité, mais unanimité du Parti si tous nos camarades sont d'accord pour manifester à la fois leur volonté de répondre "oui" à la paix, sans pour autant répondre "oui" au pouvoir.
(Applaudissements)

Le président - Est-ce que Léon Boutbien est dans la salle ?
Il n'est pas là ? Dans ce cas, la parole est à Gaston Defferre.

Gaston Defferre

Camarades, le Secrétaire général du Parti s'est certainement conformé aux statuts du Parti en convoquant un Conseil national, mais en vérité, je crois que, s'il ne l'avait pas fait, il aurait été difficile de lui adresser beaucoup de reproches, car tout le monde sait qu'il y aura dans ce Congrès une écrasante majorité en faveur du "oui". La seule question qui se pose est de savoir si nous ferons des réserves, et quelle sera la nature de ces réserves.

Avant d'aborder ce problème, je voudrais, étant donné la gravité des circonstances, rappeler que lorsque les problèmes qui se posent à nous sont très vastes et très graves, très angoissants - et je ne doute pas de la sincérité de certains des camarades qui ont combattu la politique de la paix par la négociation et qui, aujourd'hui, sont déchirés en pensant que le Parti s'engage de plus en plus dans cette politique - nous devons rappeler quels sont les principes essentiels de la doctrine du Socialisme et quelle doit être notre attitude quand un problème est particulièrement grave et particulièrement angoissant.

En matière socialiste, la colonisation a un sens qui est tout à fait différent de celui qu'elle a, par exemple, pour l'UNR ou pour le Parti Communiste. Léon Blum a souvent rappelé que, pour nous, la colonisation ne consiste pas à nous maintenir par la force et la contrainte dans un territoire ou chez un peuple que nous avons occupé par la force des armes.

Elle consiste, au contraire, à l'amener à gérer lui-même ses propres affaires. C'est dans des conditions très difficiles étant donné la particularité du problème algérien, que cela se passe en Algérie et si nous voulions nous référer au principe, ce serait la raison essentielle pour nous de voter "oui" à la paix en Algérie et à l'indépendance de l'Algérie dans la coopération avec la France.

Je voudrais ajouter que je crois que les circonstances sont particulièrement angoissantes - et tout à l'heure, les camarades disaient que nous devions retenir le fait qu'en ce moment, d'un seul coup, en Algérie, chacun de nous essaie d'avoir les dernières nouvelles ; nous avons essayé tous, je pense, ce matin, de savoir ce qui s'était passé cette nuit à Alger et à Oran, et quels que soient nos sentiments politiques personne ne peut être indifférent au fait que des Français se battent entre eux en ce moment, qu'il y a des morts et des blessés. Je pense donc que, dans ces circonstances-là, nous devons garder tout notre sang-froid, tout notre calme et que nous devons, à l'intérieur du Parti, éviter de nous jeter à la tête les uns des autres les positions que nous avons pu prendre dans le passé. C'est pourquoi, en ce qui me concerne ce matin, je veux me contenter d'examiner la question de savoir si nous devons faire des réserves, et quelles réserves, et non pas rappeler les positions qui ont pu être prises par les uns ou par les autres, et qui peuvent donner raison aux uns ou aux autres, suivant la façon dont on envisage le problème.

En ce qui concerne le problème du fond, je vous l'ai dit, je pense que nous serons, à la quasi-unanimité, pour le "oui". Sur quels points doivent porter les réserves ?

D'abord, je pense que nous devons bien préciser que notre "oui" à nous, Socialistes, doit avoir un sens différent du "oui" qui est prononcé par l'UNR et du "oui" qui est prononcé par le Parti Communiste, pour ne parler que des deux

seules grandes formations politiques qui se sont déjà prononcées pour le "oui". L'UNR s'est prononcée pour le "oui" en vérité moins à la paix en Algérie que pour un oui au gaullisme du général, dans toutes ses formes et surtout dans toute sa politique, c'est-à-dire pour le "oui" aussi bien au cessez-le-feu, alors que l'UNR, nous le savons, en 1958 s'est présentée aux électeurs, après le 13 mai 1958, avec le slogan "l'Algérie française et l'intégration", et que, depuis 1958, l'UNR a approuvé la politique financière, sociale, économique du gouvernement, ce que nous n'avons pas fait. En 1961, au moment du référendum de janvier dernier, nous avions d'ailleurs, vous vous le rappelez, bien précisé le sens de notre "oui" et nous avions tenu à distinguer ce "oui" du "oui" de l'UNR.

En ce qui concerne le Parti Communiste, lui, il dit "oui" à la paix, "non" au gaullisme". Je ne veux en aucune façon être désagréable avec notre ami Christian Pineau, mais c'est tout de même un peu ce qu'il nous a proposé en nous disant : votons "oui" à la paix, "non" au pouvoir.

Je crois, camarades, que nous ne serions pas compris et que les Socialistes de ce pays, les sympathisants socialistes et les électeurs socialistes ne comprendraient pas que nous disions comme les Communistes "oui" à la paix, "non" au gaullisme. Ce n'est pas l'attitude que nous avons adoptée jusqu'à maintenant, dans la majorité du Parti. Ce n'est donc pas, je crois, l'attitude que nous pouvons adopter aujourd'hui, parce qu'en Algérie, il se passe des choses très graves.

Je crois que notre "oui" à nous doit être un "oui" qui aura un sens différent. Ce doit être "oui" à la paix et s'il y a un "non", - je pense qu'il doit y être - "non" à l'OAS.

Car, camarades, le Parti a maintenant pris clairement position contre l'OAS, en définissant l'OAS comme une entreprise de factieux qui ont moins pour but de conserver l'Algérie à la France que de s'emparer du pouvoir en France, pour y établir une dictature fasciste.

Aujourd'hui, il y a un élément nouveau. Le cessez-le-feu qui était attendu depuis si longtemps par la population française et notamment par les pères et les mères de famille qui avaient hâte de voir revenir leurs enfants, les soldats du contingent, car vous savez comme moi que si les militants éclairés ou avertis peuvent discuter à fond des problèmes et ont même le devoir de le faire, dans la grande masse de l'opinion, la fin de la guerre d'Algérie était représentée comme une image simple, peut-être, mais vraie, par le retour du contingent.

Or, ce qui se passe en ce moment en Algérie, les combats qui s'y livrent, les menaces qui ont été adressées à l'OAS, au contingent - et hélas ! Plus que des menaces - les assassinats qui ont été commis par l'OAS sur le contingent, ont pour résultat que non seulement le contingent ne revient pas, mais qu'en ce moment, la bataille qui se livre en Algérie est plus meurtrière pour le contingent que ne l'était la bataille avec le FLN depuis un certain nombre de mois.

Par conséquent, en disant "oui" à la paix et "non" à l'OAS, nous restons fidèles à notre doctrine socialiste, mais en même temps, nous répondons au vœu profond de la grande masse des Français qui souhaitent profondément le retour du

contingent et le retour à la paix complète, qui ne veulent plus voir couler le sang, ni sur le territoire métropolitain, ni en Afrique du Nord.
Devons-nous faire des réserves, camarades, sur les moyens et sur les procédures qui ont été employés pour arriver au cessez-le-feu ?
J'ai été un de ceux qui, bien souvent, à cette tribune, ont reproché au gouvernement ou au général de Gaulle ou à M. Debré leurs atermoiements, le préalable d'abord de la représentativité, du GPRA, le préalable du couteau au vestiaire, le préalable du Sahara en disant que, tôt ou tard, on serait amené à abandonner tous ces préalables et que cela aura fait perdre beaucoup de temps.
Eh bien ! Je crois aujourd'hui que tout cela est maintenant dépassé. La paix, le cessez-le feu avec le FLN, c'est un fait acquis, et si nous devions revenir sur le préalable, quels que soient l'argent gaspillé, le temps perdu, les vies perdues, ce ne devrait être que pour souligner que le temps qui a été perdu, surtout le mois d'avril 1961, c'est-à-dire depuis le putsch des généraux, a permis à l'OAS de prendre naissance et de se développer et que, si le pouvoir n'avait pas permis à l'OAS de prendre naissance, s'il avait été plus énergique dans son action contre l'OAS aujourd'hui, ni en France, ni en Algérie, nous ne connaîtrions la situation en présence de laquelle nous nous trouvons, et que si le cessez-le-feu avait été signé il y a un an, aurait été un cessez-le feu effectif, alors que c'est aujourd'hui un cessez-le-feu qui n'est que théorique, puisque la bataille, sous une autre forme, redouble en Algérie...
Est-ce que nous devons faire des réserves sur le contenu des accords ? Je n'ai pas entendu ce matin des camarades en parler. Je ne crois pas que ce soit l'objet de notre Conseil national.
En ce qui me concerne, je tiens en tous cas à dire que j'ai lu aussi attentivement que je l'ai pu ces accords et je crois qu'il est honnête de déclarer que ceux qui connaissent la question, que ceux qui ont eu des responsabilités, considèrent que ces accords sont sans doute meilleurs que ceux que nous attendions, et qu'il serait malhonnête de condamner le contenu des accords, sauf une réserve que je vais faire, car les uns et les autres, nous pensions que l'on n'obtiendrait pas du FLN les concessions qui ont été obtenus, notamment dans le domaine des bases militaires, du maintien de l'armée ou de certaines des garanties qui ont été accordées aux Européens.
Que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. C'est certain, plus il y a de garanties pour les Européens, mieux cela vaut, et je souhaiterais qu'il y en ait plus encore, mais au point où en étaient arrivées les choses, il faut avoir l'honnêteté de dire que nous ne pensions pas que les accords puissent être meilleurs que ce qu'ils ont été.
Il y a une réserve à faire sur ce point, c'est que cet accord suppose que lors du référendum en Algérie sur l'autodétermination le peuple algérien se prononcera pour l'indépendance avec coopération avec la France. Or, vous savez que l'autodétermination prévoit trois hypothèses :
- maintien du statut de département,
- indépendance pure et simple,
- indépendance avec coopération.

Si le FLN se prononce pour l'indépendance pure et simple, les 92 pages d'accord n'existent plus, il n'y a plus aucune garantie d'aucune sorte ; j'ai cherché dans le texte s'il y avait un document écrit précis, mieux encore s'il y avait un document signé par lequel le GPRA s'engagerait à demander aux électeurs musulmans de voter l'indépendance avec coopération, ce texte n'existe pas ; j'ai posé la question à tous les ministres que j'ai pu rencontrer au Sénat, et ils ont été obligés de me dire qu'il y avait seulement une déclaration de principe que vous avez lue dans les journaux et qui a été publiée par le Journal officiel, reprise par le GPRA, mais rien d'autre.

Or, si les hostilités durent longtemps entre l'OAS et les forces de l'ordre, et si les agressions de l'OAS contre les Musulmans se multiplient, et que pour finir le FLN réagit si le FLN à ce moment-là passe à l'attaque et assassine un certain nombre de Français, vous savez comme moi que si cette attaque est importante, si beaucoup de Français sont tués, ni la population française, ni le gouvernement français ne pourront faire admettre que le cessez-le-feu soit maintenu.

Nous nous trouverions alors dans cette situation qu'on aura accordé l'indépendance et que ce sera l'indépendance pure et simple, sans aucune contrepartie, sans aucune garantie.

Voilà, à mon avis, la réserve qui peut être faite sur les accords, ce n'est pas sur le contenu des accords, c'est sur le fait d'une part qu'il n'y a pas dans le texte des accords un engagement formel et définitif du GPRA de faire voter l'indépendance avec la coopération, ce qui est d'autant plus grave que dans les circonstances actuelles, et avec les provocations de l'OAS, on risque demain de se trouver devant une situation telle qu'en définitive le GPRA soit amené à se prononcer pour l'indépendance pure et simple, c'est-à-dire sans aucune garantie.

Mais cela, je crois que nous devions le dire à la tribune du Conseil national, mais je ne pense pas que cela ait sa place dans le texte qui doit être voté.

Autre question qui peut appeler des réserves, et dont ont parlé des camarades déjà : les pleins pouvoirs au Président de la République. On nous dit : ce n'est pas constitutionnel, ce n'est même pas nécessaire, ce n'est même pas utile, et en vérité ces pleins pouvoirs, c'est un moyen d'appliquer l'article 16 sans en avoir les inconvénients, sans avoir l'obligation de réunir le Parlement, et en ayant la possibilité de le dissoudre.

Eh bien, camarades, je voudrais d'abord rappeler une situation que le Parti a consacrée par ses décisions. Au moment de janvier 1960, après les barricades, quand le gouvernement a demandé les pleins pouvoirs, les députés et sénateurs socialistes, en plein accord avec les organismes directeurs du Parti, ont voté ces pleins pouvoirs, en précisant qu'ils accordaient ces pleins pouvoirs non pas à M. Michel Debré, mais au général de Gaulle, et à l'époque les porte-paroles, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, ont rappelé avec une lourde insistance - j'étais un de ceux-là et je m'en souviens, nous étions mandatés pour cela - que c'était dans le général de Gaulle que nous avions confiance et non pas dans M. Michel Debré.

Aujourd'hui on nous dit : le conseil d'Etat a fait des réserves, s'est prononcé contre. Mais enfin nous ne sommes pas le conseil d'Etat ; ce n'est pas le conseil

d'Etat qui est consulté ce matin, c'est le Conseil national. Or le Conseil national doit être logique avec lui-même. Le Parti à l'époque a dit : dans de pareilles circonstances, notamment à propos la guerre d'Algérie et pour venir à bout de la résistance des fascistes, c'est en le général de Gaulle que nous avons confiance et non pas dans M. Michel Debré. Je ne vois pas par conséquent comment aujourd'hui nous pourrions regretter que les pleins pouvoirs, si pouvoirs il y a, soient demandés par le Président de la République et non pas par le chef du gouvernement !
Je sais bien qu'on aurait pu éviter de demander de pleins pouvoirs. Mais, camarades, soyons parfaitement honnêtes et logiques. Est-ce que cela n'est jamais arrivé à des ministres socialistes de demander des pouvoirs d'exception ? Cela nous est arrivé, vous vous le rappelez !

Merigot - Pas au peuple directement !

Gaston Defferre - Nous l'avons demandé, mon cher ami, au Parlement, pas au peuple ; j'accepte ton interruption et si tu le permets, je vais y répondre.
Nous l'avons demandé au Parlement parce qu'à l'époque la Constitution et le régime étaient tels que c'était au Parlement seul que nous pouvions nous adresser. Mais il est absolument incontestable que, par exemple, en 1947 ou avant la guerre, quand le Parlement a voté à la demande du gouvernement dans lequel se trouvaient des ministres socialistes des lois d'exception, nous ne pouvions avoir recours qu'au Parlement mais nous espérions que le peuple approuverait les décisions du Parlement !
II faut voir les choses telles qu'elles sont. Aujourd'hui la Constitution est différente de celle de la 3ème République ou de celle de la 4ème. Et, que nous le voulions ou non - j'en parlerai tout à l'heure - le général de Gaulle a une personnalité qui a des avantages et des inconvénients ; je dirai tout à l'heure quels sont ces avantages et ces inconvénients, qui est telle qu'il s'adresse par voie de référendum, c'est son style, c'est son habitude, à la population.
En ce qui nous concerne, je crois que nous aurions mauvaise grâce à insister sur cet aspect du problème.
J'ajoute que j'ai eu sur ce sujet une conversation amusante avec un Communiste, Jacques Duclos, il y a 48 heures au Sénat. Je lui ai demandé ce qu'allait faire le Parti Communiste. Jacques Duclos m'a dit : "eh bien nous allons voter "oui", c'est évident". J'ai dit : "et les pleins pouvoirs, qu'est-ce que vous en pensez ?" Et Jacques Duclos m'a fait la démonstration, avec l'habileté intellectuelle que vous lui connaissez, que ces pleins pouvoirs ne concernaient - et si vous relisez les textes vous verrez que c'est la vérité - que les accords d'Evian et leur application, c'est-à-dire la politique algérienne. Duclos m'a dit : "si nous refusions de voter ces pleins pouvoirs, cela reviendrait à dire que nous voudrions priver les hommes qui sont actuellement à la tête du gouvernement et de l'Etat - c'est un fait - de la possibilité de mener à bien l'application des accords d'Evian, "ce qui - disait Duclos qui s'en rendait bien compte aussi - ne sera pas si facile !"

Contribution Jean-Jaurès

Georges Brutelle - C'est embêtant qu'il n'ait pas dit cela le 8 janvier !

Gaston Defferre - Bien sûr. Mais c'est le Parti Communiste, et nous ne sommes pas très étonnés de le voir suivre une ligne qui n'est pas toujours parfaitement rectiligne.

En ce qui nous concerne, au lendemain des barricades, nous avons voté les pleins pouvoirs au gouvernement. Cette fois ci la question qui nous est posée concerne les pouvoirs pour l'Algérie. Je pense que nous devons - cela peut choquer certains d'entre nous - avoir l'honnêteté de reconnaître que cela ne nous surprend pas, et ce n'est pas en tous cas une raison suffisante pour refuser de voter "oui" ou pour inclure dans notre "oui" des réserves qui ne seraient pas comprises par ceux qui ont approuvé la position que nous avions adoptée lors du dernier référendum.

Enfin, et avant de conclure, je voudrais très rapidement, en quelques secondes, traiter deux questions. D'abord. en ce qui concerne notre réponse et les réserves qui peuvent l'assortir, je voudrais rappeler que si nous sommes un parti politique qui doit prendre des responsabilités, ne pas craindre dans certains cas de mécontenter l'opinion, de faire place à certains courants d'opinion, nous avons le devoir tout de même de nous exprimer de façon à être compris par l'opinion.

Or, quand les circonstances sont aussi graves que celles que nous traversons, l'opinion comprend les positions simples et claires. Si nous formulions un "oui" en l'assortissant de réserves tellement nombreuses, tellement compliquées, tellement détaillées que finalement toute la portée de notre "oui" en serait atteinte, l'opinion ne nous comprendrait pas. Ce que l'opinion veut, ce sont des réponses claires, des réponses simples.

Nous pouvons d'autant plus le faire, nous, Socialistes, que dans le passé sur ce sujet nous avons eu des positions parfaitement claires, et que notre "oui" de 1962 peut parfaitement compléter et rejoindre notre "oui" de 1961.

Enfin, je veux aborder une dernière question. Je ne sais pas si on l'a dit ce matin à la tribune, je ne l'ai pas entendu, mais des camarades pour lesquels j'ai beaucoup d'estime m'ont dit : il n'est pas honnête de la part du gouvernement de procéder à des élections immédiatement après le référendum. En vérité, disaient ces camarades - et ils l'expliqueront beaucoup mieux que moi s'ils montent à la tribune - de ce fait les élections vont porter uniquement sur, le problème algérien, alors que l'avenir de la France, c'est, bien sûr, le problème algérien ; car je voudrais le dire très amicalement a notre ami Arthur Comte, il est absolument évident que le cessez-le-feu peut être interprété par les uns et les autres suivant leur façon de voir, mais qu'il fallait d'abord en passer par là, et que sans le cessez-le-feu avec le FLN rien d'autre ne pouvait être fait. Il n'était pas seulement utile, il était indispensable ; il fallait d'abord le cessez-le-feu, et puis on pouvait ensuite faire autre chose.

Cette autre chose, ce seront les programmes que le Parti proposera sur le plan de la politique économique, financière, sociale, pour l'avenir.

Des camarades nous disent : les élections ne vont porter que sur l'Algérie ; tout le reste va demeurer dans l'ombre, au second plan, et les problèmes que nous, Socialistes, avons évoqués depuis plusieurs années, les problèmes de politique économique et sociale, ne vont jouer qu'un rôle secondaire dans cette consultation électorale, ce qui fait que le pouvoir pourra recueillir aux élections législatives un nombre de voix beaucoup plus important que celui qu'il aurait recueilli si l'ensemble des problèmes avait été mis sur le même plan.
C'est sans doute vrai, dans une certaine mesure. Mais il n'en reste pas moins, camarades, que la question qui est posée est si grave qu'on comprend que le pouvoir veuille faire des élections, et notre devoir à l'occasion de ces élections sera d'ailleurs de rappeler qu'en 1958 la position de l'UNR n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, alors que la position du Parti Socialiste était ce qu'elle est aujourd'hui.
Et puis notre rôle sera aussi de rappeler - et ce sera notre campagne électorale - que si nous avons approuvé la politique algérienne, nous avons condamné - et cela, nous distinguera de l'UNR - toutes les autres formes de la politique gouvernementale, c'est-à-dire toute la politique économique, sociale ou financière.
Je voudrais maintenant, camarades, conclure.
Ces temps derniers, M. Michel Debré a été l'objet de tous côtés d'attaques nombreuses. A ce sujet nous avons entendu parler plus qu'on ne l'avait fait dans le passé, ou plutôt nous avons entendu rappeler plus qu'on ne l'avait fait dans le passé, un principe, celui de la moralité politique. On a dit à M. Michel Debré que son comportement, en citant des articles de discours qu'il avait faits, était un comportement immoral, et on le lui a dit parce que la moralité politique, c'est essentiellement la continuité en matière politique.
Eh bien nous, Socialistes, en votant "oui" et en assortissant notre "oui" d'un certain nombre de réserves, mais de réserves claires et limitées, nous resterons fidèles à ce principe de la continuité et de la moralité politique. Nous resterons fidèles aux grands principes du Socialisme qui sont les principes de la paix et de la liberté des hommes et des peuples !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Cassagne.

René Cassagne

Mes chers camarades, je crois que nous sommes maintenant placés devant un certain nombre de faits que nous avons attendus pendant très longtemps :
Le premier, c'est celui de la conclusion d'un cessez-le-feu en Algérie accompagné de négociations pouvant apporter quelques garanties aux populations et communautés y vivant.
C'est dans ces conditions, bien sûr, que se pose la question du référendum.

Oui, nous pourrions contester avec sans doute les meilleures raisons du monde cette méthode gouvernementale qui veut toujours passer par-dessus les représentants du peuple ou s'adresser directement à la Nation.
Nous pourrions encore reprendre avec rancœur - et une rancœur, hélas, trop justifiée - les motifs qui ont fait déposer à notre groupe six motions de censure condamnèrent la politique générale du gouvernement durant ces trois dernières années.
Mais, camarades, je ne crois pas que ce soit la question qui nous soit posée.
Ah ! Si le Président de la République nous demandait un référendum sur l'ensemble de la politique, le Parti Socialiste devrait répondre non, cela est absolument incontestable, car il condamne en effet de la manière la plus formelle les violations successives de la Constitution. Il condamne la politique économique et sociale actuelle, génératrice de misère, d'incompréhension et de profit capitaliste. Il condamne l'interprétation abusive par les hommes du régime, le règlement qui interdit toute initiative, toute responsabilité parlementaire. Il condamne la politique d'isolement, mettant en cause les relations avec nos alliés à l'encontre d'une véritable construction européenne. Il condamne la création d'une force de frappe autonome dont le coût et les conséquences se révéleront rapidement insupportables pour le pays.
Oui, tout cela est vrai et beaucoup d'autres choses encore !
Mais allons-nous, grâce à ces problèmes de politique intérieure et de politique internationale, masquer la véritable question, qui nous est posée, que nous devons résoudre ? Ou mieux, allons-nous encore tomber dans les deux exagérations si mauvaises, l'une comme l'autre, qui voudraient, la première aujourd'hui pavoiser car tout serait résolu, ou la deuxième tout condamner car tout serait perdu.
J'aime trop le Parti et je crois trop à la noblesse de sa mission pour pouvoir souhaiter que nous nous enfermions dans cette fausse alternative.
Il suffirait que nous débarrassions nos discussions de cette passion qui l'habite trop souvent et que nous raisonnions, nous, avec notre tempérament, non pas en sentimentaux, mais en hommes qui ont la prétention d'avoir une doctrine solide qui doit être la véritable boussole, nous aidant à nous diriger dans les tempêtes les plus graves.
Car, camarades, le référendum actuel pose quoi ?
Il pose la solution du problème algérien.
Vous savez bien que nous sommes pour l'auto-détermination, personne ne peut dire le contraire. Vous savez bien qu'il est aussi venu le moment où il faut mettre un terme à un conflit dont la prolongation ne peut servir que des totalitaristes, et aggrave le fossé qui sépare toutes les communautés.
Ah ! Bien sûr, la tâche n'est pas facile, le cessez-le-feu signé à Evian, les garanties accordées aux Algériens, prélude indispensable à un règlement du conflit devraient remplir le cœur de joie à la seule pensée qu'une question douloureuse entre toutes est sur la voie de sa solution.
Cependant, camarades, entre la position du Parti Communiste qui organise des bals à l'heure actuelle pour le cessez-le-feu, et le désespoir, la haine et la

violence qui n'hésitent pas à se lancer dans des opérations où l'incompréhension la plus totale le dispute à l'odieux, les Socialistes comme tous les vrais démocrates ne doivent-ils pas avoir une attitude de sang-froid, de raison, de générosité, d'efficacité, car c'est peut-être le moment plus que jamais de reprendre à notre compte la formule de Braque en la modifiant un peu pour les circonstances : c'est maintenant, camarades, que les difficultés vont commencer, car le premier acte est accompli, c'est la signature du cessez-le-feu, mais est-ce suffisant pour croire que tous les conflits seront apaisés, que le sang ne coulera pas ?

Les informations que nous recevons démontrent combien les appréhensions que nous manifestions étaient valables et les Français et les Françaises ne doivent pas fermer les yeux, ni se boucher les oreilles devant des faits douloureux.

Si nous devons condamner de la manière la plus formelle, demander le châtiment exemplaire pour tous ceux qui, par le crime, la violence, la provocation veulent relancer la guerre, comment, camarades, ne pas essayer de comprendre, nous, Socialistes, la masse de ceux qui, ouvriers, petits paysans, artisans, petits fonctionnaires, vivent dans la crainte d'un lendemain qui, sur le plan de la nationalité, respect des Droits de l'homme, des conditions d'existence leur posera de redoutables et de graves questions ?

Des garanties ont été acceptées à Evian. Pourquoi, cependant, le cacher, que dans l'ensemble elles apparaissent meilleures peut-être que nous pouvions l'espérer il y a quelque temps ?

La véritable difficulté consiste maintenant à ce que le contrat ne devienne pas un véritable chiffon de papier et que ces garanties étant autre chose que des vœux pieux, nous puissions les faire renforcer dans les faits d'une manière irréversible.

Je ne désespère pas que cela soit un jour. Mais prétendre dès aujourd'hui que l'affaire est résolue pour tuer les Français vivant en Algérie, et je ne pense pas seulement à ceux qui sont de souche européenne, mais à ceux qui, kabyles, arabes ou juifs, ont acquis notre nationalité, c'est faire preuve d'un optimisme que je ne puis partager.

Et c'est cela, je crois, le rôle du Parti. La tâche que nous devons accomplir maintenant est à mon sens immense ! Nous devons sortir de l'ère facile des déclarations d'intention pour entrer dans celle infiniment plus dure de l'organisation et des réalisations.

Les démocrates, les républicains, les Socialistes doivent se pénétrer de toutes ces difficultés, et nous devons, nous, être les animateurs de cette situation. C'est pour cela, mes chers amis, que je voudrais que notre Parti comprenne qu'il faut dire "oui", car nous voulons saisir toutes les chances de paix. Il faut dire "oui" car nous voulons la création d'une Algérie moderne où la coexistence des communautés est encore possible. Dire "oui", c'est peut-être préserver les dernières chances d'une Algérie fraternellement encore associée à la France.

Il faut aussi que le Parti dise bien qu'il dit cela, mais rien que cela. Au fond il faut reprendre la décision que nous avions prise il y a un peu plus d'un an, en indiquant que nous récusions par avance toute exploitation qu'on pourrait faire

de ce "oui" pour la paix, de ce "oui" pour la négociation, l'auto-détermination et les garanties.
Car l'affaire algérienne, aussi grave qu'elle soit, ne doit pas empêcher le Parti de rester fidèle à sa mission : rassembler des hommes de bonne volonté pour la restauration du régime de paix, de liberté, de démocratie, libérer la personne humaine de toutes les servitudes qui l'oppriment ; nous avons l'habitude de le dire.
Or, sur la voie du progrès, le problème algérien est aujourd'hui une entrave extrêmement sérieuse. C'est pour cela, camarades, qu'un vrai Socialiste ne peut pas être muet, ne peut pas s'abstenir, ne peut pas être négatif. Il doit être agissant, il doit de toute son âme souhaiter une solution juste, une solution rapide, et même si celle-ci doit lui apparaître difficile, il doit, cher Arthur Comte, essayer de rassembler ses forces et ses efforts pour que la solution vienne, et pour qu'elle soit conforme à ce que nous voulons les uns et les autres, c'est-à-dire une solution de justice et de fraternité !
(Applaudissements)

Le président - Chers camarades, nous avons encore quelques orateurs inscrits : Léon Boutbien, Francis Leenhardt, Albert Gazier, et j'imagine le Secrétaire général. La Commission des résolutions devra se réunir après l'intervention de Guy Mollet. Je pense donc que, sauf inscriptions immédiates, la liste soit considérée comme close.
Nous allons suspendre nos travaux qui reprendront cet après-midi à 15 heures. La séance sera présidée par Joseph Begarra.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national du 24 mars 1962
Puteaux

Séance du samedi 24 mars 1962 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Begarra, assesseurs : Bonnefoy (Doubs) - Lodes (Haute-Saône) - Papouin (Mayenne).

Le président (Joseph Begarra)
La parole est à Barat-Dupont (Meuse).

Barat-Dupont
Camarades, le problème que je vous pose est un problème d'une importance capitale pour nous tous qui allons rentrer dans nos circonscriptions. On nous a parlé beaucoup et l'on nous parle depuis quelques jours de l'OAS qui se constitue depuis quelques mois avec une acuité de plus en plus grande.

Collection Jean-Jaurès

Or, il y a des problèmes économiques qui touchent les Européens et les Français en Algérie. On vous parle, à l'heure actuelle, des Européens et des Musulmans, ou des Arabes. Nous avons l'impression que les accords d'Evian ont été conclus en faveur des Européens. Il faut donc s'entendre sur le terme : Européens.
N'avez-vous pas l'impression que l'on confond Français et Européen ? Pensez-vous que notre jeune génération qui va venir avec vingt devant nous pour rembourser le capital qui existe en Algérie, pensez-vous que nous devons payer avec notre travail, avec le travail des ouvriers, des cultivateurs, de toute cette jeunesse qui souffre, croyez-vous que nous puissions payer des milliards à des gens qui n'ont même pas la nationalité française et qui vont rentrer d'Algérie en France parce qu'ils n'auront pas pu conserver leurs privilèges en Algérie ? (Quelques protestations dans le fond de la salle au centre).

Une voix : Il y a de l'abus !

Barat-Dupont - Si jamais vous pensez que nous devons faire cela, je suis de votre avis, je dis qu'il y aurait de l'abus que nous remboursions des milliards à un monsieur Calabrais, ou Espagnol, qui n'a jamais servi dans l'armée française, qui n'a jamais fait quoi que ce soit en faveur de la France si ce n'est d'aller "tirer" de l'argent en faisant suer le burnous de certains Algériens ou de certains Français parce qu'ils avaient une fortune médiocre en Algérie...

Dans le fond de la salle : Et les travailleurs ?

Barat-Dupont - Toutes les conditions sont possibles, mais je crois tout de même que le Parti doit dire qu'il est contre ces remboursements à des gens qui vont rentrer en France et qui, n'ayant pas la nationalité française, vont nous demander, à nous Français, de leur rembourser le capital qu'ils auront perdu.
Pour moi, je les considère comme des réfugiés politiques. En tant que réfugiés politiques, nous devons leur donner asile, leur garantir la vie, leur garantir l'avenir par leur travail, mais nous n'avons pas à leur rembourser le capital qu'ils auront perdu parce que nous ne saurons même pas comment ils l'auront gagné !
Je demande au Parti de prendre position sur ce grave problème d'avenir.

Une voix, dans le fond de la salle : C'est une honte !

Le président - Un peu de silence. Est-ce que Boutbien est là ? La parole est à Max Lejeune.

Max Lejeune

Camarades, il y a deux ans, dans un Congrès du Parti, je me permettais de déclarer que, lorsque l'on amènerait le drapeau de la République en Algérie, on aurait la guerre civile et que les institutions de la République française seraient

en péril. Je n'ai aucun goût pour les prédictions, mais si je l'ai dit à cette époque c'est parce que je le sentais profondément.
Aujourd'hui, nous y sommes, nous y sommes au milieu d'une douloureuse angoisse qui nous étreint tous, malgré certains airs de bravoure quelquefois, parce que nous savons tous que cela implique des déchirements, des déchaînements de violence, et que le racisme y trouvera sa part, il ne se cantonnera même pas aux propos, comme tout à l'heure, il se traduira dans les faits.
Et, aujourd'hui, l'heure est encore plus grave pour nous parce que de jeunes soldats, des Français de la métropole, sont tombés hier sous les coups de Français européens. Nous sommes écartelés par cette aberration des violences. La passion de la population de Bal-el-Oued est bien connue, mais elle ne peut légitimer ces violences et, quant à moi, je remercie le Parti d'avoir, dans sa réprobation ce matin adoptée à l'unanimité, été si digne et si mesuré dans sa condamnation et dans ses avertissements.
C'est pour nous aujourd'hui, croyez-le bien, quels que soient nos tempéraments différents, quelles que soient nos convictions quelquefois divergentes sur certains problèmes, c'est pour nous ce qui nous reste, la force d'une amitié qui a traversé des épreuves très longues, que d'aucuns essaient de l'extérieur de mettre à mal en nous opposant les uns et les autres, parce que les jours que la République et la France vont vivre vont être terribles et qu'il faut avoir chacun l'espoir que nous continuerons longtemps encore notre route ensemble dans une action efficace.
La passion des hommes de Bab-el-Oued est connue, dis-je. En 1951, dans Bab-el-Oued, il y avait plus de 70% de voix communistes. C'était là l'essentiel des électeurs du général Guet et de M. Faget que nous avons connus à l'Assemblée Nationale.
En 1956, ces hommes insultaient Guy Mollet et criaient: "Catroux à la mer !" Le 6 février 1956, nous avons été quelques-uns à connaître ce pénible calvaire. C'était la passion qui sortait de leurs lèvres, elle se traduisait par des cris qui nous vouaient à la vindicte ; c'était : "Catroux à la mer !" C'était : "Guy Mollet au poteau !" Je l'ai entendu et d'autres qui sont dans cette salle l'ont entendu.
Et je me souviens de 1958, quand derrière le général de Gaulle je suis allé à Alger. C'étaient les mêmes qui injuriaient le système, c'étaient les mêmes qui acclamaient de Gaulle quand, au balcon du forum le 4 juin, les saluant comme Français à part entière, il leur disait : "Je vous ai compris".
C'est cette passion de ces hommes méditerranéens à 100% qui leur a fait verser le sang de jeunes soldats qui ont peut-être été l'objet de certaines propagandes au cours des derniers jours par l'organisation clandestine du contingent...

Dans le fond de la salle : Oh ! Oh !

Max Lejeune - ... Mais qui sont des enfants, des enfants qui n'ont pas le droit de rester exposés dans de telles conditions...

Collection Léon-Blum

Une voix : Laisser égorger les autres...

Max Lejeune - ... A l'origine de ces violences, et j'espère que ces violences ne sont pas irréparables, qu'y a-t-il, sinon les mensonges...

Une voix : On dirait une parade pour les morts !

Max Lejeune - En tous cas, je crois que sur la condamnation que je porte sur les événements qui se sont passés hier je ne pourrai recevoir que l'accord complet du Congrès. Mais qui viendra dire qu'à l'origine de ces violences il n'y a pas tous les mensonges dont on les a abreuvés au cours de ces dernières années ? Cet homme qui bannit de son vocabulaire, aux heures de crise nationale, les accents qui peuvent être humains, n'est-ce pas lui qui les a lancés irrémédiablement, irrésistiblement dans cette voie ?
Cet homme, il ne pardonne pas aux Algériens européens de ne l'avoir pas suivi en 40, et cet homme, il ne leur pardonne pas non plus de ne pas l'avoir adopté en 42 quand il revînt à Alger. Il leur reproche de lui avoir préféré Giraud, et il ne leur pardonnera jamais de l'avoir accueilli aux cris de "Vive Soustelle !"
J'en ai été le témoin en 1958, quand derrière lui, allant vers le monument aux morts d'Alger, alors que les cris montaient de toutes parts de "Vive Soustelle !", il s'est retourné d'un seul coup après avoir ranimé la flamme du monument aux morts ; il a dressé ses grands bras ; de grands cris de "Vive de Gaulle !" se sont élevés, et ensuite les cris de "Vive Soustelle" ont repris pendant des heures interminable, martelant les tympans, les oreilles ! Il ne leur a jamais pardonné cela, et je me permets de dire avec conviction que s'il en avait été tout autrement, les choses auraient été pour lui tout autres également.
Et nous, Socialistes, qui avons envoyé le contingent en Algérie en 1956 pour, selon l'expression humaine qu'avait employée Guy Mollet, "libérer de la peur les esprits de tous les habitants de l'Algérie européenne et musulmane", nous pouvons nous demander, alors que le gouvernement a signé le cessez-le-feu avec le FLN, ce cessez-le-feu qu'approuvera le référendum plébiscitaire du 8 avril, nous pouvons nous demander si le contingent doit être maintenu dans une lutte qui va prendre de plus en plus un caractère fratricide.
Le cessez-le-feu est signé, mais il n'est pas signé avec tous ceux qui se battent, mais seulement avec les émigrés de Tunis, les hommes du GPRA.
(Protestations, dans le fond de la salle : "OAS" !)
Camarades, je me permettrai de rappeler que l'homme que je suis a eu, parmi ses responsabilités, à prendre des sanctions contre les généraux félons ; je rappellerai qu'au monument aux morts d'Alger, en 1956, à côté de Guy Mollet, Président du Conseil, il y avait Max Lejeune, Secrétaire d'Etat qui ne l'a pas quitté d'une semelle !
Non, je n'accepte pas qu'on m'affuble de cette étiquette sous prétexte... (Quelques applaudissements - Protestations)... qu'elle a pu paraître dans "L'Express" !

Le président - Camarades, je vous prie de conserver la dignité dont vous avez fait preuve ce matin et qui nous honore tous. Je vous prie d'écouter en silence un témoin douloureux des événements dont il parle actuellement !

Max Lejeune - Le cessez-le-feu n'est pas signé arec tous ceux qui se battent. Et cela, je le dis, car nous avons tous été partisans de la négociation ; il n'est pas vrai, il n'est pas juste de dire, dans un Congrès, que certains d'entre nous ont été contre la négociation, car, quand nous étions dans le gouvernement de Guy Mollet, quand nous avons été, certains d'entre nous, dans le gouvernement de Bourgès-Maunoury ou dans le gouvernement de Gaillard, nous étions tout de même dans des gouvernements qui avaient affirmé la recherche de la négociation. Jamais nous n'avons cru que la solution en Algérie ne pouvait être que militaire, et jamais aucun d'entre nous, même Lacoste ou moi-même n'avons dit cela.
Il ne faudrait tout de même pas, aujourd'hui, faire porter à certains camarades du Parti la responsabilité d'attitudes ou de propos qu'ils n'ont jamais eus.
Le Parti s'est toujours prononcé pour la négociation, et si je dis aujourd'hui "avec tous ceux qui se battent", c'est parce que je pense que la position qui avait été prise par le Parti en 1956, 1957 et 1958 était la bonne, et j'y suis personnellement resté fidèle parce que je sais que lorsqu'il n'y a que les hommes émigrés d'un gouvernement siégeant à l'étranger qui signent la paix, on n'est pas toujours sûr d'avoir l'obéissance de ceux qui sont dans les djebels, on n'est pas sûr d'avoir l'obéissance et la coopération de ceux qui, comme le MNA, n'ont pas été parties prenantes aux négociations, et on n'est pas sûr non plus d'avoir le geste de mise à bas des armes de ceux qui, Européens, sont aujourd'hui engagés dans les événements d'Algérie.
Et c'est pour cela que je pense, comme je le pensais alors, que la formule du Parti : "Cessez-le-feu avec tous ceux qui se battent" était la meilleure, comme je pense également que faire l'Algérie avec toutes les tendances est éminemment nécessaire, et mène, dans la dernière motion du Congrès national, quand on a dit qu'il fallait traiter avec le GPRA, il a été entendu par le Parti "que les autres tendances algériennes devaient être normalement consultées".
Or, il semble bien qu'elles n'aient pas été normalement consultées, et c'est cela qui peut faire aujourd'hui la fragilité de ce cessez-le-feu, et c'est pourquoi il y a aujourd'hui beaucoup d'Algériens musulmans, chrétiens ou israélites, qui se refusent à accepter les accords auxquels ils n'ont pas été "parties" pour lesquels ils n'ont pas été consultés.
Et puis, il y a un autre fait. Depuis que nous avons discuté dans nos Congrès, dans nos discussions de Congrès c'était Ferrat Abbas qui était le leader du GPRA. Aujourd'hui, c'est Ben Kheda, et Ben Kheda remplaçant Ferrat Abbas, ce n'est pas la même chose, car Ben Kheda c'est l'homme de la révolution soviétique, peut-être plus chinois que russe, et on peut penser alors qu'il y a des déclarations qui ont été faites au cours de ces dernières journées : que les termes mêmes du cessez-le-feu et de l'accord d'Evian pourront être remis rapidement en question par des hommes qui ont dit, au cours des négociations d'Evian et de

Lugrain, qu'ils n'acceptaient pas une indépendance octroyée, et qu'en révolutionnaires ils voulaient une "indépendance arrachée".
Ainsi, est-ce que le référendum plébiscitaire qui sera suivi par l'ensemble de la nation, en raison même de son équivoque, est-ce que la massivité de son expression seront sur les esprits en Algérie ?
On peut en douter.
Ou le référendum ne sera-t-il qu'un moyen supplémentaire pour le Président de la République pour exercer l'arbitraire sur les individus et sur les institutions ?
Elections législatives, disait-on ce matin ; peut-être suppression du Sénat demain, peut-être réforme constitutionnelle pour établir un véritable régime présidentiel.
A partir du moment où il aura 80% à 85% des suffrages, on peut s'attendre à tout d'un homme qui ne prend conseil de personne et qui piétine tous les politiques, à partir du moment où ils ne sont pas ses féaux, à partir du moment où ils ne le suivent pas aveuglément.
Nous pouvons redouter cela.
Le régime est né du complot et n'a pas pu respecter la légalité qu'un certain nombre d'entre nous ont essayé de lui imposer, en 1958. Il est marqué par ses origines et, il faut bien le reconnaître, tout cela ne profite maintenant qu'au Parti Communiste qui, à la chute de ce régime condamné, jouera, lui, à son tour, au milieu de la désespérance populaire, du désarroi des forces de l'ordre, la subversion.
Alors, on a tout de même le droit d'exprimer son inquiétude : elle est immense !
Ce matin, un de nos camarades pouvait dire : Entrons-nous dans une seconde guerre d'Algérie ?
On peut simplement dire : "une nouvelle phase de la guerre d'Algérie s'ouvre-t-elle ?"
Jamais un peuple n'aura été aussi cyniquement trompé et pris en main que le peuple français aujourd'hui ! Jamais un peuple n'aura été mis dans des conditions aussi terribles pour son avenir ! Jamais non plus - et je dois le dire à cette tribune parce que je le pense trop - tant de morts ne seront tombés que parce qu'ils sont les victimes du mensonge !
(Quelques applaudissements)

Le président - La parole est à Francis Leenhardt.

Francis Leenhardt

Camarades, je ne polémiquerai pas avec Max Lejeune, puisqu'aussi bien à l'assemblée, il rompt publiquement et ostensiblement avec la position du Parti.
(Applaudissements)
Je veux seulement lui rappeler qu'il a été ministre solidaire du gouvernement Guy Mollet, qui a donné un très grand relief dans la déclaration du 9 janvier 1957 au principe suivant : en aucun cas, le sort de l'Algérie ne sera réglé

Fondation Jean-Jaurès

unilatéralement ; et toute la politique d'Evian découle, qu'on le veuille ou non, de ce principe.
(Applaudissements)
Notre problème, aujourd'hui, camarades, pour ma part, ce n'est pas le "oui", c'est un problème de présentation du oui, de motivation du oui, en quelque sorte un problème de rédaction, un problème d'exposé des motifs et le problème de savoir si nous mettrons d'éventuelles réserves sur les pouvoirs prévus par l'article 2 du projet de référendum.
Le problème du oui ne se pose pas, parce qu'avec beaucoup de continuité, une continuité qu'aucun autre Parti n'a eue, nous avons soutenu toutes les grandes étapes de la politique algérienne suivie depuis quatre ans, qu'il s'agisse de l'auto-détermination, des pouvoirs spéciaux au lendemain des barricades, du référendum du 6 janvier 1961 ou du putsch du 22 avril 1961.
Nous avons fait cette politique de soutien avec la totale indépendance de jugement qui caractérise notre Parti,
Nous sommes des citoyens et non des sujets, comme je le disais l'autre jour à la chambre. Nous avons du protester contre tous les préalables qui ont retardé la négociation et que Gaston Defferre a rappelés ce matin, nous avons pu déplorer et condamner toutes les occasions perdues, nous avons même déposé une motion de censure contre la carence du gouvernement d'engager la lutte contre l'OAS, mais ceci dit, les accords d'Evian couvrent très exactement les positions politiques définies par la motion sur l'Algérie de votre dernier Congrès de mai 1961.
J'en viens à l'exposé des motifs :
Comme note Congrès du 22 décembre 1960, qi a préparé notre réponse affirmative au référendum du 8 janvier 1961, nous devons rappeler honnêtement notre position devant tous les autres aspects de la politique générale ; comme la résolution du même Congrès nous devons aussi rappeler notre soutien à toutes les grandes étapes de la politique algérienne, qui a été suivie et nous devons rappeler la continuité qui caractérise la ligne du Parti Socialiste.
Faut-il exprimer des réserves sur la procédure qui est suivie en ce qui concerne les pouvoirs demandés par l'article 2 ?
Il est certain que la procédure normale, ce serait une délégation par le Parlement, dans le cadre de l'article 38 de la Constitution, pour donner au gouvernement les moyens d'action en ce qui concerne l'Algérie, tandis que, dans ce qui nous est proposé, ce n'est pas le Parlement, c'est le peuple qui délègue ce pouvoir. Il ne le délègue pas au gouvernement, il le délègue au Président de la République.
Quelles ont été, jusqu'à présent, les réactions des différentes formations politiques ?
A l'assemblée, nous n'en avons pas eu, car lorsque le débat s'est développé, nous n'avions pas encore le texte du projet de référendum.
Mais au Sénat, le lendemain, mercredi dernier, la question a été abordée dans les débats et je vous ferai seulement deux citations :
Celle d'Edgar Faure qui s'est contenté de dire ceci : "Il peut être bon d'engager l'ensemble du pays dans un moment pareil, mais un recours plus substantiel au

Parlement serait justifié ; le référendum ne devrait pas se substituer entièrement à la procédure traditionnelle du Parlement, car le Parlement, qui représente la nation, se prononce après un débat où chacun s'est fait entendre".
Un autre orateur a évoqué le problème, c'est Mitterrand, d'une façon plus restreinte encore. Il a dit : "En vérité, un fâcheux amalgame s'établit chaque fois que le problème algérien est posé devant le corps électoral, on voit toujours s'immiscer les quelques préoccupations de politique extérieure" et il dit "Voilà qui est mesquin face au grand drame algérien".
Hier matin, j'ai discuté avec le président du groupe MRP et lui ai demandé si, dans son groupe, on avait envisagé de faire des réserves sur la procédure des pouvoirs. Il m'a dit : "On en a discuté, mais on a décidé que cela n'était pas opportun."
Un autre orateur - les journaux d'hier nous l'ont indiqué - M. Mandés-France, parlant à Strasbourg, a dit qu'il y avait une certaine équivoque du point de vue constitutionnel et qu'il demandait un délai de réflexion.
Le Parti Communiste, qui fait un virage que l'on peut qualifier d'acrobatique - j'emprunte l'expression à notre ami Augustin Laurent, qui l'a citée devant moi, ce matin et qui me rappelait qu'en somme Maurice Thorez prendrait exactement aujourd'hui les positions qu'il avait condamnées de la part de Casanova il n'y a pas tellement longtemps - dans un rapport qui est aussi indigeste que d'habitude, un rapport qui prend trois pages de "L'humanité" d'hier matin, de Léon Feich, consacre seulement cinq lignes à la procédure. Ce sont les suivantes : "Il n'était pas besoin d'un référendum pour appliquer les accords d'Evian. Les dispositions nécessaires devraient être prises, non par ordonnance présidentielle ou par décret, comme cela est proposé, mais à la suite de délibérations et de décisions des élus de la nation. Peut-être certains ont-ils pensé nous gêner en fixant ainsi le texte proposé au référendum.
Un journal annexe de L'humanité, "Libération", qui est un des rares journaux à avoir consacré un papier à la procédure du référendum, s'est borné à signaler qu'au fond, les pouvoirs demandés par l'article 2 étaient triplement inutiles :
- inutiles, d'abord, parce que la Constitution donne déjà de très larges pouvoirs ;
- inutiles, ensuite, parce que le gouvernement en a ajouté d'autres qui sont très nombreux - et ce qui lui manque, c'est la volonté ;
- inutiles, enfin, parce qu'il ne s'est jamais privé et ne se privera jamais de faire des entorses à la Constitution.
De sorte qu'à part le comité dit de gauche, - pour le maintien de l'Algérie dans la République, jusqu'à présent, les formations politiques n'ont pas parlé d'abus de l'article 11 ni de violations de la Constitution.
Je ne propose pas de faire le silence sur la procédure.
Je crois que comme en toutes circonstances, le Parti doit dire très honnêtement ce qu'il pense et il nous est facile de rattacher des réserves ou des regrets au mauvais fonctionnement des institutions.
Mais j'attire l'attention de notre Conseil national sur la préoccupation que nous devons avoir d'exprimer ces réserves ou ces regrets de façon extrêmement mesurée, et cela pour de multiples raisons : d'abord, nous ne sommes pas

vierges en la matière, il y a déjà pas mal de décisions - on parlait ce matin des pouvoirs spéciaux du gouvernement de Guy Mollet en 1956. Ces pouvoirs spéciaux étaient parfaitement exorbitants de la Constitution de 1946, qui avait éliminé les décrets-lois, mais en raison des circonstances, personne ne s'est opposé à cette procédure. Gaston Defferre a rappelé aussi que nous avons voté, au lendemain des barricades, les pouvoirs spéciaux. C'était des pouvoirs beaucoup plus étendus, qui n'étaient pas clairement limités à l'Algérie et qui posaient aussi le même problème du point de vue de la procédure et de la Constitution.

Si nous nous référons au texte du référendum du 8 janvier dé l'année dernière, l'article 2 qui donnait aussi le pouvoir de faire un certain nombre de choses était également une procédure qui était discutable.

Enfin, on a rappelé très justement que notre préoccupation constante - et en ce sens, nous n'avons pas été les vestales très fidèles de la Constitution - avait été plutôt de souhaiter que de Gaulle fasse la politique de l'Algérie de préférence à Michel Debré.

Notre position, par conséquent, est déjà assez engagée.

Je veux souligner aussi que si on se réfère au message présidentiel, qui a été lu au Parlement et qui est un peu plus explicite que le texte du projet de loi du référendum, on voit que le Président de la République, par son message, limite l'usage de ses pouvoirs pour l'Algérie à un temps déterminé, qui doit prendre fin au moment où un exécutif algérien et une assemblée algérienne, issus des élections prendront le relai. Par conséquent, cette fois-ci, le terme est très exactement fixé dans le temps.

On a parlé de plébiscite, mais est-ce qu'il y a plébiscite lorsque l'objet de la consultation est technique et qu'il est spécialisé, comme il l'est dans ce texte ?

Enfin, il est assez délicat et pas tellement populaire de défendre l'exclusivité des élus du peuple en contestant au peuple le droit de s'exprimer lui-même lorsqu'on lui en donne l'occasion sur une matière essentielle ; et il est certain qu'en mettant l'accent sur un certain juridisme, nous serions parfaitement incompris dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons, caractérisées par le fait que des Français tirent sur des Français. Mais nous devons mesurer le risque qu'il y aurait, en donnant trop de consistance à ces réserves, à encourager de bons démocrates scrupuleux à s'abstenir ou à aller vers le vote négatif ; et par-dessus tout, nous devons penser qu'il ne nous appartient pas à nous, Socialistes, de donner je ne sais quelle caution républicaine à ceux qui contesteront et qui se rangeront précisément parmi les supporters de l'OAS. Ce n'est pas une besogne pour le Parti.

Je pense donc que nous devons faire des réserves extrêmement mesurées, mais note appel à voter oui doit être clair et net, doit être franc et sonore, car enfin, nous ne pouvions souhaiter plus éclatante justification de la politique pour laquelle nous combattons depuis tant d'années.

Nous avons gagné notre pari, puisqu'on a parlé de pari et qu'on nous a tant attaqués, parce que nous avions misé sur de Gaulle pour faire la paix alors que

les Communistes ne cessaient de dire : "De Gaulle est un obstacle à la paix et il ne veut pas la négociation."
Je propose donc que nous disions, avec le maximum de force, que le référendum, c'est le choix entre, d'une part, la réconciliation et la coopération, et d'autre part, la congolisation, que c'est le choix entre le retour à la paix et le retour à la guerre, que c'est le choix entre la liberté et le fascisme.

Le président - La parole est à Albert Gazier.

Albert Gazier

Camarades, nous sommes réunis aujourd'hui parce que les accords d'Evian ont été signés, et même si la question directe de leur approbation n'est pas soumise au vote du 8 avril, il est évident que c'est l'une des données essentielles de ce débat.
Or, de notre point de vue, de celui que nous avons constamment soutenu, ces accords sont très bons. C'est une politique qui a conduit à leur établissement et à leur signature, et qui, après des péripéties inutiles et des lenteurs qui auraient pu être évitées, a conduit à la renonciation au préalable du drapeau blanc, des couteaux au vestiaire, du Sahara, à limiter la discussion au seul cessez-le-feu, à l'acceptation de la voir portée sur les rapports entre la France et l'Algérie et sur les garanties légitimes en même temps que sur la fin des combats; l'acceptation de reconnaître ce fait que le PLM est représentatif et que les autres tendances doivent être seulement consultées.
J'ajoute que l'on pourrait prononcer la même approbation des accords même si Mers-el-Kebir n'était pas prévu pour être occupé pendant quatre ans.
Donc tous ceux qui trouvent ces accords excellents doivent évidemment contribuer à les faire appliquer. Ceux qui entreprennent le sabotage de ces accords, sabotage qui est violent et qui peut être extrêmement long, ceux-là il faut les battre, et pour les battre, il faut les isoler. Nous voyons bien qu'ils essaient de reproduire l'action des fellaghas et de chercher à s'imposer par la violence comme interlocuteurs possibles. Mais si les troupes du FLN n'avaient eu que la violence, il est douteux qu'elles aient pu entraîner ce résultat, et c'est vraisemblablement parce qu'en même temps ils exprimaient la volonté d'indépendance de tout un peuple.
Il n'y a pas de bonne paix en Algérie si les accords d'Evian sont remis en cause ! Tout ce qui laisse croire à l'OAS qu'un jour il serait possible de négocier aussi avec elle rend absolument impossible la coopération entre la France et l'Algérie, donc rend impossible le maintien de garanties sérieuses pour la population.
(Applaudissements)
Dans une optique d'isolement de l'OAS, en montrant qu'il y a une coupure décisive entre elle et la France, il est évident que dans cette optique l'idée d'un référendum se conçoit, et c'est pourquoi nous aurions, certes, voté "oui" sans

réserve, à toutes conditions franches et destinées seulement à manifester l'accord du pays avec les conventions d'Evian.
Mais sans doute est-ce trop demander au chef de l'Etat pour qui la paix en Algérie ne semble pas être la seule considération. Sans doute est-ce trop demander à un homme dont la politique repose sur deux conceptions de base :
- la première, c'est que sa personne est légitime depuis 1940, que tous les partis, tous les syndicats, toutes les formations ne sont pas légitimes, parce qu'elles ont osé se passer de lui pendant douze ans,
- la seconde qu'à côté de lui il y a un peuple qui ne compte que dans la mesure où il exprime mystiquement son accord avec le chef.
Or, cette attitude du pouvoir est absolument intolérable pour des démocrates. Elle n'est même pas grandiose quand on constate toutes les mesquineries qui l'accompagnent".
On a osé dénoncer les politiciens, mais le jour du cessez-le-feu on en profite pour se livrer au dénigrement du régime précédent, comme s'il y avait lieu d'être particulièrement fier des délais dans lesquels le cessez-le-feu est intervenu et les conditions qui l'entourent aujourd'hui encore.
On agit également en bien mauvais politicien lorsqu'on essaie une nouvelle fois de confisquer le désir de paix du peuple français pour asseoir encore davantage le pouvoir personnel.
La Constitution, Weil Raynal l'a lumineusement démontré ce matin, ne permet pas ce genre de consultation ; elle est manifestement violée, mais à mes yeux, la Constitution de 1958 n'avait pas de telles vertus qu'on puisse s'attendrir très longuement sur ses violations successives !
Le problème d'ailleurs n'est pas purement juridique, ce ne sont pas seulement des textes, mais ce sont les principes de la démocratie qui se trouvent mis en cause. Aucune justification ne peut être invoquée à l'appui de cette façon de consulter le peuple français.
On l'a démontré maintes fois, les pouvoirs étendus, l'article 16 les permet, mais ils ne permettent pas la dissolution, mais l'article 38 permet par un vote de l'Assemblée Nationale, de confier au gouvernement tous les pouvoirs les plus larges.
En réalité, derrière la consultation du 8 avril, il y a aussi la volonté d'un homme qui ne veut être lié par personne, lié par rien, même pas par les règles qu'il a lui-même fait adopter par le peuple français. Ce procédé est scandaleux ; c'est un véritable chantage qui s'exerce sur l'opinion que celui qui consiste à dire : ou bien, vous vous déclarez pour moi, de Gaulle, ou vous manifesterez contre la paix.
Et cela amène, évidemment, des ripostes et des réactions très vives.
La réaction instinctive, bien compréhensible serait l'abstention. Il est naturel de refuser de répondre à une question aussi tendancieusement posée. Il est naturel de montrer que de Gaulle croit pouvoir tout se permettre et il a été trop encouragé dans ce sens par les tentatives précédentes. Tout cela est incontestablement vrai.
En regard, un certain nombre de considérations :

Fondation Jean Jaurès

- la première, c'est qu'il y a la guerre civile en Algérie, la seconde, c'est Christian Pineau qui le soulignait ce matin, c'est que la masse de ceux qui vont voter pour l'article 1, va, dans une certaine mesure, noyer ceux qui approuvent l'article 2.
Et la considération essentielle, c'est que je me demande, si la grande majorité des membres qui composent le Conseil national sont en désaccord sur le fond du problème, et s'ils n'étaient pas en désaccord sur le fond du problème, alors il serait sans doute malheureux qu'un accord intime s'exprime de plusieurs façons différentes.
Depuis le dernier Conseil national, nos points de vue sur le gaullisme se sont très nettement, très fortement rapprochés et cela s'est exprimé dans l'excellente motion qui a été votée à l'unanimité.
Il est certain que la guerre d'Algérie, lorsqu'elle sera terminée, un autre problème se posera à nous, celui de se séparer du régime actuel et que rien dans notre attitude ne doit nous gêner demain dans le combat inévitable que nous avons à mener pour le remplacer.
L'affaire algérienne réglée, quand elle le sera, si elle l'est, le chef du pouvoir actuel deviendra libéré de ses préoccupations, là beaucoup plus nocif encore pour la démocratie pour l'Europe et pour la paix, car rien ne viendra freiner sa frénésie nationaliste. C'est pourquoi notre oui doit absolument être accompagné d'abord d'une violente protestation contre ce procédé de chantage, je répète le mot, qui est employé à l'égard du peuple français, et, ensuite d'une violente condamnation de la politique gaulliste dans tous ceux de ses aspects qui ne touchent pas à l'affaire algérienne.
Alors, si cela est admis, la différence entre ceux qui inclineraient davantage vers l'abstention ou ceux qui se prononcent pour un oui très conditionnel, cette différence deviendra tellement faible que l'on conçoit que l'on puisse s'entendre sur une décision commune.
L'important, camarades, c'est d'être très clairs et d'être très francs, de dire ce que nous pensons, de ne pas répondre à la duplicité par une autre duplicité, de ne pas répondre à la tactique par une autre tactique.
Nous approuvons les accords d'Evian, nous voulons leur application, nous blâmons la manière dont les Français sont consultés, nous condamnons le pouvoir personnel, nous le pensons, nous devons le dire avec une franchise éclatante.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Boutbien.

Léon Boutbien

Mes camarades, j'ai d'abord des excuses à présenter au Conseil national pour n'avoir pu assister, comme je le faisais naguère, à toute la séance, mais ma vie professionnelle ne me permet plus de dégager autant de temps que je souhaite pour la vie militante.

Néanmoins, j'ai tenu à prendre la parole dans ce Conseil national, l'âme lourde, et je crois que les préoccupations qui sont les nôtres dans ce climat, dans cet accès même à cette salle entourée de barbelés, de policiers, dans cette atmosphère d'intoxication contre la conscience démocratique réelle de ce pays, surestimant les dangers là où ils n'existent pas et étant impuissant à les résoudre là où ils existent, ceci démontre au fond la crise la plus profonde de la nouvelle République que nous avions préparée, et qui mérite aujourd'hui de notre part - comme l'a souhaité Gazier - une explication claire et franche.
Oui, ceux qui raisonnent actuellement le problème de leur réponse au référendum en fonction d'une clientèle électorale se trompent. La clientèle électorale de ce pays n'est pas née pour un "oui" ou un "non" ; elle naît pour une réponse à un certain nombre de problèmes concrets car la guerre d'Algérie vient de commencer, la véritable guerre vient de commencer. Et quand on mesure le chemin parcouru et les étapes les unes après les autres, quand on voit à quelles renonciations on est allé, quand on voit même le chemin parcouru par le Parti Socialiste par rapport aux principes essentiels et fondamentaux exprimés dans tous ses Congrès, vous en êtes arrivés, camarades, maintenant non plus à "prédestiner" le destin de cette collectivité en termes socialistes, mais en termes d'un libéralisme néo-national du 19ème siècle... (Murmures)... Et vous avez cru...

Dans la salle : Néofascisme !

Léon Boutbien - En matière de lutte contre le fascisme, j'ai donné quelques preuves que tu n'avais pas... (Protestations)... Ce n'est pas toi qui dois m'interrompre sur ce point...

Une voix : Très bien !

Léon Boutbien - En tout cas, je dois dire que, dans ce débat difficile et douloureux qui est le nôtre et que vous sentez tous difficile et douloureux, il est évidemment très facile de jouer actuellement des excès, que nous condamnons tous unanimement avec la même réprobation de conscience, de l'OAS pour essayer aujourd'hui de prétexter de ces crimes pour refuser d'entendre la voix de ceux qui ont pu penser pendant de longues années, qui pensent encore, que la solution d'Evian ne règle en rien l'avenir de l'Algérie, qu'elle n'est même pas accueillie dans l'opinion avec le soulagement de Munich, qu'elle est quelque chose comme une espèce de tache, une espèce de déshonneur masqué, quelque chose comme une humiliation supplémentaire à la conscience patriotique de ce pays, et que, qu'on le veuille ou non, elle n'apporte pas la libération réelle aux populations auxquelles elle est destinée, car le but du Socialisme tel que je l'ai appris, tel qu'il m'a été enseigné, n'a pas été le retour à des formules d'un néo-socialisme d'indépendance très factice, car vous savez très bien que cette indépendance n'aura pas de lendemain, vous savez très bien à travers l'expérience tunisienne, comme marocaine, comme d'une manière générale à

Fondation Jean Jaurès

travers l'expérience des peuples sous-développés, que ce n'est pas l'indépendance dans les textes qui compte, c'est la qualité de l'indépendance de chaque individu au sein d'une société qui est déterminante, la qualité des libertés dont il jouit, la liberté de ses capacités économiques ; c'est cela le Socialisme fondamental ; c'était la raison pour laquelle nous avions combattu toutes les formes du nationalisme en Europe au 19ème siècle à travers nos ancêtres et c'est nous qui nous rallions à des formules de facilité d'un type ghanéen, d'un sous-type congolais dont nous ne connaissons pas les lendemains.
Et puis, nous avons dit qu'il ne fallait pas de solution militaire au problème. Ah ! Faudrait-il que la couleur de la peau de l'adversaire change pour que la négociation, qui a été établie ou prévue pour toutes les catégories de la population, se limite maintenant à une seule et que toutes celles qui ne s'associent pas à la négociation méritent la répression la plus totale, la plus féroce !
(Protestations)
Savez-vous que ce sont les camarades des syndicats Force ouvrière et autres, toute cette population algérienne qu'on a poussée au désespoir, qui sont acculés à la révolte.
Alors, oui, je veux bien tout ce que l'on veut, je dis personnellement que, dans ce désespoir puissant d'un peuple, il y a beaucoup à méditer pour des Socialistes sur ce que pouvait être la commune de Paris ! On transforme assez rapidement un Versaillais à partir du moment où, par un artifice intellectuel assez facile, on lui colle une étiquette.
Est-ce que la Gauche française en est arrivée là ?
Voyez-vous, la grande erreur, l'erreur fondamentale, c'est qu'après avoir lâché sur ce point vous n'aurez pas pour autant ni trouvé la paix, ni trouvé l'indépendance. Le gouvernement actuel vous prépare le régime franquiste le plus absolu, le plus total...
(Protestations)

Une voix - Et Salan ?

Léon Boutbien - Permettez-moi de dire que ce sont des interruptions plus faciles que réelles, car il y a une manière de faire la politique de Gribouille, c'est précisément d'exciper de périls et de préparer à ce pays les conditions d'asservissement car, après tout, s'il y avait eu une dignité parlementaire possible les choses ne se seraient pas passées de cette façon. Or, on n'a même pas la possibilité, en tant que Socialiste, aujourd'hui, de donner ce grand signal de la grande protestation et ce Parlement réduit, ridiculise, transforme, est devenu un réceptacle de rien du tout. Pourtant, c'était la volonté, la souveraineté nationale qui s'exprimaient par lui. Eh bien, on passe par-dessus sa tête, on le bafoue, on le méprise sans que vous réagissiez. Et, qui plus est, on transforme le droit. Oui, oui, on transforme le droit comme la Gauche ne l'avait jamais accepté dans son histoire.

Fondation Jean Jaurès

Voilà maintenant les camps d'internement administratif, c'est-à-dire une transformation considérable de notre droit pénal, la possibilité de privation de liberté pour un individu sans que celui-ci ait la possibilité de faire recours à la justice !
Oh ! Bien sûr ! Vous me direz que, comme l'adversaire est connu, ça va très bien et je serais presque tenté de vous dire : bravo ! Pour maintenant, mais demain, quand les mêmes mesures s'appliqueront aux démocrates socialistes, vous aurez bonne mine pour protester !
Et, qui plus est, je me souviens encore l'enseignement de mes pères sur les cours martiales pendant la guerre. Vous acceptez les cours martiales sans réagir, sans rien dire, alors que la Gauche française dans toute son époque historique a protesté contre ces abus de droite
Eh bien ! Oui, bien sûr, les réponses sont faites d'avance : nous sommes assurés d'être de petits minoritaires inconscients et peu nombreux, dans ce Parti qui se veut une conscience et qui se croit être destiné à être le successeur de de Gaulle demain.
Quelle illusion ! Quelle tragique illusion ! Si vous prenez ce chemin.
Aujourd'hui, dans ce référendum, ce n'est pas tellement de l'Algérie dont il est question. Vous vous rendez bien compte qu'au-delà du problème algérien, qui n'est pas réglé, qui va rebondir, qui risque de se répercuter sur le plan national en des termes aigus et graves, il y a l'avenir même de la démocratie socialiste française qui est en cause.
Craignez alors, puisqu'il faut parler clair et net, que la caution morale que vous allez donner aujourd'hui à un geste qui vous paraît favorable, ne soit pas portée à votre actif demain et qu'en ayant accepté de cautionner une telle politique vous n'ayez préparé les voies de vos propres chaînes.
C'est cela le drame actuel. Sur la volonté de paix en Algérie nous sommes unanimes, sur la nécessité de dénoncer les excès commis par les néo-nazis nous sommes unanimes.
(Applaudissements)
Mais bien sûr !... Mais pourquoi en doutez-vous une seconde ? S'il en était autrement, je ne serais pas à cette tribune, voyons camarades.
(Applaudissements)
Nous exprimons des divergences d'appréciation sur un état donné, mais s'il y a un parti fraternel, comme je l'ai toujours pensé, et auquel j'ai donné toute mon âme et mon intelligence depuis trente-deux ans... (applaudissements)... Je peux penser avoir le droit de dire ce que je crois à cette tribune puisque je ne le dis pas ailleurs !
Mais ne sentez-vous pas que pour nous, anciens déportés - je peux en parler devant d'autres camarades qui ont les mêmes titres que moi pour en parler - tout de même, le camp d'internement administratif, la privation de liberté pour un citoyen, c'est valable quand cela frappe un fasciste ; mais si vous acceptez le principe, au nom de quelle morale, de quelle vertu pourrez-vous dire que ce n'est pas vrai quand cela frappe l'un et l'autre ?
Allons, ressaisissons-nous !

Collection Jean Jaurès

Je fais un appel de conscience au Parti, et je le dis sans avoir préparé de discours, sans artifice de technique, sans recherche d'argumentation constitutionnelle ; je parle au nom de ma conscience indignée. Vous n'avez pas apporté la paix en Algérie ; il y a plus de morts qu'il n en a jamais eu, et ce n'est pas parce que les morts se situent maintenant parmi les Français d'Algérie que nous devons avoir je ne sais quelle sorte de pudeur pour le taire.
Je dis qu'aujourd'hui nous sommes à un tournant décisif, et je souhaite que le Parti se dégage de ce complexe de responsabilité qu'on veut lui coller sur le dos. Car de Gaulle vous méprise, comme il méprise Guy Mollet, comme il méprise tous ceux qui le servent !
Aujourd'hui, si vous voulez rester des hommes dites avec nous un "non" solennel en votre conscience !
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Mes chers camarades, il m'arrive souvent de commencer mes interventions par le même propos : c'est un beau Congrès ! C'est un beau Conseil national ! Aujourd'hui ce n'est pas simplement par tradition que je vais commencer par les mêmes mots.
C'est peut-être parce que, depuis de longues années, vous m'avez appelé à être votre responsable que je ressens mieux, année après année, ce que notre Parti a d'extraordinaire.
Une séance comme celle d'aujourd'hui est étonnante. A part quelques interruptions, que je regrette presque mais enfin qui jaillissent de réactions spontanées, on a pu entendre à cette tribune s'exprimer avec qualité, avec conviction, des points de vue aussi différents que possible et tous se réclamant de préoccupations morales. Cherchez un peu, sans excessif amour propre de Parti, s'il est un autre parti en France qui puisse se permettre cela ! Je crois que non.
Je crois que, vraiment, c'est à notre honneur que les camarades se posent de semblables problèmes. C'est pourquoi, avant d'aborder le fond du problème, avant d'y venir, je voudrais répondre à quelques-uns des arguments, aux derniers par exemple, notés à toute vitesse, que vient d'utiliser Léon Boutbien.
Léon Boutbien me pardonnera si j'évoque ici des souvenirs personnels, mais qui sont probablement communs à beaucoup d'entre vous. Je garderai toute ma vie le souvenir du premier Conseil national ou Congrès - je ne saurais pas le dire - après la libération, auquel a participé Léon Boutbien, la tête encore rasée, de retour de déportation, et ou il a stupéfié cette salle en ayant le courage extraordinaire de prêcher, au-delà de ses souvenirs et de ses souffrances, le rapprochement franco-allemand.
(Applaudissements)

Contribution Jean-Jaurès

Or, il vient aujourd'hui poser ce problème dramatique pour sa conscience de Socialiste : les camps. Je comprends qu'il le fasse. Et la réponse, qu'au cours d'un bavardage en tête à tête, je lui ai donnée il y a quelques jours, je vais la donner ici, non pas pour vous apprendre quelque chose, je suis sûr que vous fourniriez à peu près tous la même, mais simplement parce que s'il en était qui n'y avaient pas pensé, il est bon qu'on sache pourquoi nous acceptons, nous Socialistes, qu'actuellement on mette dans l'impossibilité de nuire certains hommes, pourquoi nous l'acceptons, il faut le dire, avec tout ce que cela représente de sacrifices sur le plan moral, avec tout ce que cela représente de risques pour l'avenir. Oui, tout cela est vrai. Nous l'acceptons parce que nous estimons qu'il y a état de guerre, et que si nous nous placions dans l'hypothèse d'une guerre internationale, il n'est pas besoin de le dire, l'étranger, du seul fait qu'il est étranger appartenant à une puissance ennemie, doit être mis dans l'impossibilité de nuire. On l'a fait dans toutes les guerres internationales et dans tous les pays du monde, à l'égard des représentants de pays ennemis.
Ce qu'il faut, c'est que le camp soit un camp international, contrôlé, qui ne connaisse rien de ce que tous avez pu connaître, vous les déportés, dans les camps de déportation ; il faut que ce soit un camp où régulièrement passent les Commissions de contrôle. Mais quand l'OAS a déclaré la guerre à la France, il est légitime, de la part de la France, de mettre les hommes de l'OAS. Dans l'impossibilité de poursuivre jusqu'au succès leur action.
(Applaudissements)

Léon Boutbien - Là-dessus, nous sommes d'accord, à partir du moment où il y a le commencement d'un délit, pour que la justice s'exerce. S'il n'y avait que cela et si on définissait les gens de l'OAS comme étant effectivement membres de l'OAS, je n'aurais pas soulevé le propos, mais on a arrêté un certain nombre de personnes, dénoncées comme telles par des rapports de police, et j'avoue que je ne fais pas confiance à la conscience morale de M. Frey pour décider si telle ou telle personne est de telle ou telle obédience.
(Approbations et applaudissements dans l'assemblée)

Guy Mollet - Après la mise au point de Léon Boutbien, nous ne sommes pas tellement loin les uns des autres, tout est donc question d'application.
Et là je voudrais répondre aussi d'un mot à un argument d'Arthur Comte qui, ce matin, dans un discours remarquablement construit, qui honore notre pensée, a défendu des thèses que je crois erronées, que je vais combattre, dont je n'aurais rien relevé, si ce n'est une phrase : c'est celle dans laquelle il a dit : "Nous entrons dans une deuxième phase du combat, dans une deuxième phase de la guerre : la guerre aux Français d'Algérie". Il n'y a qu'une erreur de préposition : ce n'est pas la guerre aux Français, c'est la guerre "des" Français d'Algérie. Ce n'est pas la guerre que la France va faire aux Français d'Algérie, c'est la guerre qu'un certain nombre d'hommes se réclamant de la France sont en train de faire

actuellement à la France. C'est tout autre chose, et c'est là-dessus qu'en fait tout notre débat va rouler.
J'en viens à ce débat.
D'abord, pourquoi ce Conseil national ? Notre ami Gaston Defferre a dit, d'un mot : "Ce n'était peut-être pas nécessaire, ce Conseil national, sauf pour des raisons de forme". C'aurait été déjà suffisant, j'avoue, pour nous.
C'est vrai qu'au-delà de la forme il y a le respect permanent de cette volonté démocratique qui est la nôtre. Et il y a quelque chose de plus. Quand, dans une réunion de bureau, et non pas de secrétariat, comme il a été par erreur dit, nous avons discuté de l'éventualité de ce Conseil national, il est apparu qu'il y avait des nuances dans l'assemblée des camarades, et, en plus, nous savions qu'il y avait plus que des nuances dans la pensée de certains de ceux qui étaient absents.
Or, il faut, c'est absolument nécessaire pour la vie de notre Parti, que tout puisse s'exprimer, comme cela a été fait aujourd'hui, de telle manière que le lendemain chacun soit engagé par une décision à laquelle il aura participé, alors que s'il n'y avait pas eu ou Conseil ou Congrès, chacun eut été en droit, et je lui eus reconnu ce droit, le lendemain, de dire : "Au nom de qui avez-vous pris semblable décision ? Nous n'avons même pas été appelés à essayer de convaincre". Alors que demain il faudra que tous, je dis : tous, sans exception, sans défaillance, sans équivoque, après avoir, dans le Parti, eu la liberté entière de défendre leur point de vue, soient, à l'extérieur du Parti, liés par cette décision, sauf alors à avoir le courage moral de quitter un parti avec lequel il ne se sentirait plus d'accord.
(Applaudissements)
Le problème qui nous est posé est celui du référendum.
Camarades, moi aussi, si je voulais, à l'intérieur du Parti, essayer d'évoquer les positions d'hier ou d'avant-hier, je pourrais me sentir à mon aise. Il me serait facile de tenter une démonstration en vertu de laquelle je prouverais que depuis quelles années j'ai eu raison. Il serait facile de démontrer qu'on y arrive, à la négociation. Oh, dans des conditions qui, telles qu'elles sont, sont bien moins bonnes que celles que nous aurions pu nous-mêmes connaître en d'autres temps. Il serait facile de vous montrer que, pas nous, mais les événements facilement prévisibles, ont amené le pouvoir à se battre contre les colonels qui voulaient amener le même pouvoir à l'action.
Il serait facile de tenter cela. Je ne le ferai pas plus longuement que je ne viens de le faire, pour plusieurs raisons. D'abord parce que j'ai le souci permanent de la vérité, et, secundo, je le dis, parce que ce ne serait pas complètement honnête : il faut tout de même savoir qu'aucun d'entre nous, au moment où il prenait telle ou telle décision, n'avait l'impression d'être un prophète et d'être tellement sûr de la suite. Enfin, parce que je ne crois pas, moi non plus, que ce soit fini, parce que je ne crois pas, moi non plus, que l'événement actuel soit autre chose qu'une étape, et une étape dans nos difficultés, mais des difficultés qui, loin d'aller en diminuant, seront demain sans doute d'un ordre différent, mis probablement aussi importantes et aussi graves.

Alors, essayons de raisonner en éliminant nos souvenirs, nos oppositions, notre passion, et de prendre le problème à bras le corps.
On nous demande un vote. Quels sont les avantages ? Quels sont les risques ? Et en conséquence, que doit être notre attitude ?
Les risques ? Ils ont été ici beaucoup évoqués ; c'est normal ; il est très normal que dans un Congrès ou une assemblée comme la nôtre ce ne soit pas la masse de ceux qui sont d'accord qui viennent le dire, et au contraire viennent plus nombreux à la tribune ceux qui ont à manifester une crainte, des regrets, des oppositions. Cela est logique. Et il arrive qu'ils les ont dits, et je les vois bien, je les vois comme vous.
C'est vrai, comme l'a dit Arthur Comte, comme l'a répété Max Lejeune, qu'il peut y avoir demain de dramatiques conséquences. Le FLN sera-t-il en mesure, aura-t-il le pouvoir, voudra-t-il appliquer les engagements ? Le pouvoir de de Gaulle sera-t-il suffisant pour assurer le respect, de son côté, des engagements ? Il y a des moments où on peut se poser la question, même sur le plan de de Gaulle.
J'ai des souvenirs, je me souviens de l'époque de Pierre Commin, Begarra, et encore quelques autres, prenaient des contacts, où j'ai essayé d'obtenir du FLN - c'était un des problèmes que j'avais posés à nos émissaires - qu'il lasse la preuve de sa représentativité. Et je disais à ces émissaires : "donnez un ordre, dites que tel jour, tel mercredi, de telle heure à telle heure, il ne se passera rien, et que ce soit appliqué. Prouvez que vous êtes représentatifs". Ils n'acceptaient jamais !
Il m'arrive aujourd'hui, à quelques moments, de me demander si le FLN na va pas un de ces jours prochains demander à de Gaulle de faire la preuve de sa représentativité en Algérie.
C'est vrai que tout cela existe ; c'est vrai que tous ces risques existent. Je vais plus loin. Appliquant en permanence - et vous ne vous étonnerez pas de m'entendre me rester toujours - ce vieux conseil de Bracke, j'essaie de me mettre dans la peau de l'autre. Quand j'essaie de me mettre dans la peau d'un chef FLN, que pourrais-je souhaiter de mieux que de voir le gouvernement français incapable d'appliquer les engagements qu'il a pris ? Car j'aurais alors, moi, FLN, acquis face au monde une reconnaissance de facto de l'unité algérienne, Sahara compris, et je ferais constater, que si les garanties que j'avais concédées ne sont pas accordées c'est parce que le gouvernement français n'est pas un vrai gouvernement.
Et je vous pose la question, camarades, Compte, Max Lejeune, Léon Boutbien, ce n'est pas seulement de nous que cela dépend, c'est là le crime essentiel, au delà de ses crimes quotidiens de tuer des nôtres, c'est là le crime essentiel de l'OAS : c'est l'OAS qui va être par son action responsable de ce que ne peut pas s'appliquer en Algérie l'accord qui vient d'être passé.
(Applaudissements)
C'est cela qui est le plus grave dans la situation présente : qu'ils continuent, je ne dis pas seulement le crime, mais la faute qu'ils sont en train de commettre. Ce sont eux qui taillent devant le monde entier la victoire du FLN en ce qu'il

pourrait y avoir de pire, c'est-à-dire dans une indépendance totale ou ne seraient plus garantis les droits des membres des minorités.
Il est d'autres risques :
Celui que je ne sais qui exactement, mais plusieurs camarades ont évoqué : celui que de Gaulle demain abuse de cette victoire. Je voudrais là, d'ailleurs, corriger une erreur commise par Defferre, commise par Christian Pineau. L'un et l'autre ont dit (condamnant l'un comme l'autre et avec nous tous la méthode employée : cette espèce d'artifice qui consiste toujours à mélanger des questions), l'un et l'autre ont dit : "On ne voit comme explication à cette méthode que la volonté de créer je ne sais quel article 16 bis qui permettrait d'avoir les pleins pouvoirs tout en gardant le droit de dissolution."
C'est inexact, c'est plus grave que cela. Car si de Gaulle n'avait plus que cela comme préoccupation, il n'avait pas besoin du tout d'employer cette méthode, l'article 36 de la Constitution l'autorisait à demander au Parlement les pleins pouvoirs, que le Parlement lui eût accordés, et de Gaulle eût gardé en même temps le droit de dissolution.
Il faut donc aller au delà de cela. Le risque, il est plus grand que celui que vous avez dénoncé. Il faut chercher d'autres raisons ; il en est de possibles sinon de raisonnables.
D'une part, c'est qu'il ne voulait pas d'un vote du Parlement. Il va de plus en plus vers la démocratie dite directe, il évite les prises de position des intermédiaires. C'est le premier des arguments.
Je crois en deviner un autre plus grave, une sorte de volonté de mettre les démocrates d'une part, les Communistes d'autre part, dans une situation difficile. Quand nous allons avoir voté "oui" - parce que vous savez bien que nous allons voter "oui" pour d'autres raisons - eh bien l'argument, on me l'opposera dans quelques mois et on me dira : "Ah ! Quand il fallait sortir la France du pétrin dans l'affaire algérienne, vous étiez bien d'accord pour les pouvoirs personnels ; vous acceptiez de voter tel texte qui pourtant disait qu'il y avait des pouvoirs spéciaux".
C'est vrai, je crois que c'est là le piège, camarades. Il ne faut pas tomber dedans.
Je me retourne volontiers vers les camarades de la fédération du Nord, j'évoque des souvenirs, Guesde et Bracke, qui à certains moments disaient : "On peut toujours y aller, on peut même nous proposer à la chambre un texte condamnant le Socialisme, aucune espèce d'importance, si cela est moins mauvais que le reste nous voterons cela".
Camarades, c'est le problème qui nous est posé. Il y a des risques, des risques incontestables a une tentative, d'exploitation, à une tentative d'abus, demain, du vote que nous allons aujourd'hui émettre. Et nous l'émettrons quand même sereinement.
C'est le langage qu'un certain nombre d'entre nous tenions déjà pour le vote du 8 janvier l'année dernière.
Je m'amuse beaucoup en lisant l'Humanité d'hier. Il y a des passages qui sont pris presqu'intégralement de la motion majoritaire du Conseil national du Parti Socialiste du mois de décembre de l'année précédente. Quand nous demandions

Fondation Jean Jaurès

de voter "oui" au referendum précédent, c'était exactement avec les mêmes arguments qu'utilise aujourd'hui le Parti Communiste en votant "oui", en disant : "cela ne nous engage à rien pour le reste".
Eh bien c'est ce que nous allons faire. Seulement pour nous ce ne sera pas un virage ; ce sera simplement inscrit dans la continuité de notre attitude. Vous dites : c'est dangereux. Bien sûr ! Seulement c'est demain que nous aurons notre combat à mener. Alors il s'agirait de savoir si vous avez confiance, vous tous, en vous-mêmes, et en ce que vous dites. Je n'ai pas encore rencontré un seul camarade du Parti au cours de mes tournées provinciales qui ne fasse pas la démonstration qu'il n'y a plus de gaullistes en France ; qui ne me démontre qu'il est incapable d'aller dans un restaurant, dans un lieu public, de discuter avec qui que ce soit sans trouver une quasi unanimité de gens qui en ont "jusque-là" ! Pour les raisons les plus variées. Certains parce qu'ils n'aiment pas ce genre de régime, certains parce que l'individu ne leur plait pas, d'autres parce que le fonctionnement des institutions les a à tout jamais dégoûtés du pouvoir personnel, d'autres parce qu'ils sont paysans et qu'ils ne sont pas tout a fait d'accord, d'autres parce qu'ils sont fonctionnaires, d'autres parce qu'ils sont ouvriers, d'autres parce qu'ils estiment que le fonctionnement des institutions démocratiques n'est pas bon...
Vous savez tous cela ; mais est-ce que vous y croyez ? Car si vous y croyez, alors vous ne devez pas avoir peur des lendemains. Vous m'avez tous dit que si aujourd'hui il y avait quand même une sorte d'abandon, que si aujourd'hui au cours d'un référendum, la question algérienne étant posée, il faisait 80%, c'était parce qu'il fallait avant tout et d'abord régler le problème algérien, mais qu'après vous étiez absolument tranquilles sur la réaction populaire.
Mais y croyez-vous ? Moi j'y crois de toutes mes forces ; j'y crois depuis le premier jour, à telle enseigne que je me souviens avoir dit ici et ailleurs qu'il y aurait peut-être un moment où il faudrait défendre de Gaulle contre la justice populaire ; je me souviens vous avoir dit cela. J'en reste convaincu. Je ne suis pas convaincu que vous soyez ce jour là tous d'accord avec moi.
(Mouvements et rires)
Mais je reste convaincu que le problème se posera.
Camarades, ce combat de demain, nous le mènerons. Mais pour qu'il y ait un lendemain, il faut d'abord que nous ayons réglé le problème d'aujourd'hui.
Je veux envisager à mon tour l'éventualité dont quelques-uns ont parlé : il est possible qu'il y ait des élections brusquées, ont-ils dit. Je suis de ceux - mais je suis très minoritaire - qui n'y croient pas. De Gaulle ne nous a pas habitués à des gestes inutiles. Je me demande pourquoi il irait chercher une chambre moins bonne que celle qu'il a parce qu'il n'en trouvera jamais une pareille.
(Rires)
Mais il est possible qu'il cède, tellement il attache peu d'importance à cela ; il est possible qu'il cède à la pression d'un certain nombre d'UNR, qui doivent avoir conscience que ce sera tout de même pour eux le moins mauvais moment. Ces derniers vont y laisser des plumes, mais ils peuvent n'y laisser que des plumes alors que la fois prochaine ils y laisseraient la peau.

Il est possible qu'il cède et qu'il y ait des élections brusquées, dont je dis qu'elles seraient une escroquerie intellectuelle parce qu'elles se feraient encore sur le passé et le présent, l'Algérie, et parce qu'elles ne se feraient toujours pas sur les problèmes de demain, c'est-à-dire l'ensemble du reste. Il est possible qu'il les fasse, il est possible qu'il ne les perde pas tout à fait. Eh bien notre combat continuera ! Supposez même qu'il y ait encore une majorité composite avec des MRP et des Indépendants - ce sera plus difficile déjà, les Indépendants ayant été élus côté UNR cette fois, et pas dans la confusion générale -, supposez même l'insuccès de la démocratie socialiste pendant deux ou trois ans, pas plus, mais deux ou trois ans dans l'histoire du monde ce n'est pas dramatique - si c'est dramatique pour des vieillards ambitieux ou de moins vieux non moins ambitieux qui ont envie d'être Présidents du Conseil ou ministres dans les années prochaines, ce n'est pas grave pour un parti organisé qui sait où il va, où il veut aller, qui a envie de rétablir une institution démocratique dans ce pays.

C'est pourquoi je ne veux pas m'arrêter à ce genre de considérations. Car tout cela dépendra de nous et de la qualité de notre combat. Je veux voir le problème tel qu'il nous est posé. Il y a eu des accords acceptés. Je vous disais tout à l'heure que je voyais les risques, mais je veux maintenant dire les avantages. On en a le droit, surtout quand on est complètement entre nous, on a le droit de dire ce qu'on pense de ces accords. Eh bien, je le dis sans ambages : je mets au défi, "les choses étant ce qu'elles sont", comme dit l'autre, quelqu'équipe que ce soit, quelque coalition que ce soit, d'établir actuellement des accords égaux à ceux qui viennent d'être acceptés. Je le dis parce que je le pense.

Je soutiens que si nous n'avions pas eu contre nous l'affreuse, l'immonde coalition qui nous a renversés en d'autres temps, qui a renversé la 4ème République, nous eussions fait autre chose, et je comprends la nostalgie des camarades qui se sont battus pour autre chose. Mais j'affirme qu'aujourd'hui, dans l'état présent de la situation, on ne pouvait pas faire moins mauvais ; c'est impossible.

Il y a des points sur lesquels on a obtenu trop de succès. Quand j'entends expliquer que l'ensemble des biens est garanti, je ne suis tout de même pas tout à fait d'accord. Quand j'entends dire qu'on remboursera à Borgeaud et à Blanchette la totalité de leurs biens le jour où, la nationalisation algérienne étant faite, le gouvernement français se substituera à eux pour les rembourser, je ne suis pas tout à fait d'accord.

(Applaudissements)

On a obtenu trop de succès, je vous le dis, à mon point de vue, alors que dans le même temps peut-être on s'est moins préoccupé des droits des plus petits, des plus humbles. Alors dans l'hypothèse vraisemblable où sera adoptée, le jour du vote sur 1'auto-détermination, l'indépendance avec cette forme d'association, ces accords sont les moins mauvais possible.

Alors j'en viens au texte.

Certains disent : oui, mais un texte polémique. Nous allons commencer par dénoncer l'attitude des autres !

Camarades, nous aurons peut-être des élections : ce sera l'heure de le faire. Ce ne sera pas difficile, vous savez ! Le Parti fournira à ceux qui ne l'auraient pas eux-mêmes constituée la documentation suffisante pour montrer ce qu'a été l'attitude du Parti Communiste, ce qu'a été l'attitude de l'UNR, l'attitude de tous les autres !

Je le dis parce que je le pense, cela n'a pas sa place aujourd'hui. Aujourd'hui, il nous faut dire "oui"; dire "oui" simplement parce que c'est conforme à ce que nous souhaitions.

Il faut, bien sûr, ajouter que ce "oui" ne peut pas avoir d'autre interprétation que celle que nous lui donnons ; préciser que la majorité des Français doit avec nous affirmer sa volonté de briser l'action de quiconque - et je pense à l'OAS - prétendra par la violence essayer de s'opposer soit au vote sur 1'auto-détermination, soit à l'application des accords dans le cas où le vote sur l'auto-détermination serait favorable à l'indépendance avec l'association.

Là je suis d'accord avec un argument qu'a employé ce matin Christian Pineau quand il a dit qu'il fallait un vote massif, parce que ce vote massif serait de beaucoup préférable à un vote légèrement majoritaire qui donnerait l'impression d'être une approbation de la politique, alors qu'un vote massif, du seul fait qu'il aura ce caractère, prouvera qu'il s'agit simplement d'un vote portant sur l'affaire algérienne.

Est-ce à dire pour autant qu'il faut nous contenter de dire "oui" ? Ce n'est pas mon propos, et ce ne l'était pas déjà l'année dernière, lorsque nous avons proposé et le Parti accepté de voter "oui" au précédent référendum.

Il faut dire que la méthode employée présente des dangers, par la confusion même qu'elle entraine. Il faut dire - et là je me répète - que nul demain ne pourra être tenta d'exploiter ce "oui" à d'autres fins ; que nous restons hostiles à la politique générale du pouvoir.

Il faut dire tout cela, mais il faut que la manière de le dire soit sérieusement étudiée, car il ne faut rien exagérer, camarades.

Je voudrais vous faire peser un risque. Je ne voudrais pas que dans cette affaire algérienne nous apparaissions, selon la manière dont nous prononcerions notre "oui", comme des gens qui prononcent un "oui" à regret; un "oui" qui nous ferait paraitre comme des suiveurs, des réservés, des reluctants, car cela alors, ce serait vraiment servir le pouvoir ! Ce serait exactement aller dans le sens qu'il souhaite ! Ce serait exactement faire apparaître qu'il n'y a que lui qui l'a voulu sous cette forme ! Que nous, après tout, nous agissons ainsi parce que nous ne pouvons pas faire autrement !

En réalité, il m'arrive de rêver, quand je pense polémique, à toutes les choses qu'il y aurait à dire. Je me vois très bien faisant à l'occasion du référendum une campagne dans laquelle nous montrerions notre mérite, le mérite qu'on a à dire "oui", en disant : nous sommes contre tout ! Il y a une politique internationale folle, qui nous isole, une politique européenne invraisemblable, une politique économique et sociale qui a dressé l'ensemble du pays, et qui est non seulement injuste mais stupide ! Il y a par ailleurs des hommes qui se sont reniés, qui nous ont empêché, nous, de passer des accords à un prix beaucoup moins cher, et où

les garanties auraient été bien plus grandes, et qui aujourd'hui sont en train de se déjuger, de se déconsidérer totalement.
Je me vois très bien aller faire cela !
Je vous demande que nous ne le fassions pas pour le référendum. Nous aurons l'occasion de faire cela avec une sévérité, avec une dureté payantes pour les élections qui suivront.
(Applaudissements)
Camarades, à mon avis il nous suffit d'être chair, c'est-à-dire de ne pas nous laisser confondre avec certains autres. Il y en a qui vont dire "oui" parce qu'ils ne peuvent plus faire autrement. Je pense au Parti Communiste : il ne peut plus faire autrement ! Il est condamné ! Il y en a d'autres qui vont dire "oui" parce qu'ils espèrent se servir de cela électoralement.
Je voudrais bien que nous ne soyons pas très préoccupés de cela, non seulement parce que c'est moralement pas bon, mais parce qu'en plus ce n'est pas électoralement payant ! Enfin moi je fais confiance à n'importe lequel d'entre vous pour aller porter la contradiction au candidat FLN qui se vantera d'avoir fait ce genre de paix en Algérie en lui sortant ses déclarations en 1958. Vous ne serez tout de même pas gênés, j'imagine !
Il faut que nous mettions clairement en évidence notre pensée. Nous allons voter "oui" parce que nous attendions, parce que nous souhaitions, parce que nous avons longuement préparé cette solution de la négociation nécessaire et au cessez-le-feu préalable.
Nous voterons "oui" aussi parce que nous avons le sentiment que rien n'est fini, et cela, il faut que ce soit très nettement dit. Le "oui" que nous allons prononcer, ce n'est pas le point qu'un met sur le "i" du mot "fini"; c'est une arme que nous mettons dans les mains du pouvoir pour faire comprendre aux criminels qui, en Algérie, veulent s'y opposer que c'est la quasi unanimité de la nation française qui est décidée à les briser !
(Applaudissements)
Nous savons bien, et je crois que nous devons être unanimes à le dire, pas à le dire dans un texte mais à le constater entre nous, que les luttes de demain nous attendent ; que de Gaulle cherchera demain l'exploitation ; que l'UNR le recherchera ; qu'il y aura même demain des revanchards, qu'il y aura même demain un renouveau de sentiments nationalistes dans ce pays. Mais oui, mais on sait tout cela, nous devons le savoir, les combats de demain ne seront pas des combats de fleurs !
Seulement ce sera des difficultés nouvelles que nous rencontrerons demain, et qu'il nous faudra affronter. Nous ne pourrons le faire victorieusement que si aujourd'hui nous ne sommes pas des lâches ; que si aujourd'hui, au moment où il faut choisir, prendre des risques et toutes les formes de risques, nous savons prendre nos responsabilités dans le drame actuel.
Ah ! Oui, c'est dur ! C'est dur, parce que cela évoque pour certains les souvenirs d'autres combats ; pour beaucoup, des sacrifices.

Mais un parti comme le nôtre est oblige de choisir. Dans le combat que des criminels, se réclamant de la France, mènent contre la France, le Parti Socialiste n'a pas le choix il est contre les criminels !
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la liste des orateurs est épuisée. On va vous donner lecture des camarades composant la Commission de résolution.

Georges Brutelle - Voici ces camarades :
Gazier - Fuzier - Métayer - Pineau - Max Le jeune...

Une voix - ... Peut pas.

Georges Brutelle - Léon Boutbien...

Une voix - ... Peut pas.

Georges Brutelle - Néron - Augustin Laurent - Nopal - Defferre - Francis Leenhardt - Piguet - Guille - Muller - Cassagne - Jacquet - Loustau - Begarra - Bidet - Rabier - Courtois - Farot - Leflamme - Gagnel - Mabrut - Cortis - Schmidt - Trousseau - Girard - Routier Prévost.
Je demande à Max Lejeune et à Léon Boutbien de voir s'ils ne pourraient pas trouver deux camarades pour les remplacer à la Commission.

Le président - La Commission se réunit immédiatement sous la tribune ; entrée à droite de la tribune.
La séance est suspendue. Reprise de la séance à 18h30.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conseil national du 24 mars 1962
Puteaux

(La séance est reprise à 19h15)

Le président (Joseph Begarra)

La séance est reprise. La parole est à Augustin Laurent, rapporteur de la Commission des résolutions.

Augustin Laurent

Camarades, la Commission des résolutions m'a confié la mission de rapporter devant le Conseil national le texte qui va sanctionner les débats qui se sont déroulés depuis ce matin à propos de la question qui est soumise au Parti Socialiste et qui sera soumise au peuple français : réponse à donner au référendum du 8 avril.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Etant donné que cette motion a recueilli l'unanimité des voix des membres présents de la Commission des résolutions, elle n'appelle de ma part aucun commentaire et je vais vous en donner lecture :
Le Conseil national considère que les accords d'Evian constituent une étape décisive vers la solution du problème algérien et approuve le communiqué publié par le Bureau du Parti le 18 mars 1962.
Mais le cessez-le-feu n'est pas la paix. Les événements montrent qu'après avoir accumulé les crimes, dont tant de Socialistes et de démocrates ont été les victimes, pour rendre impossible l'aboutissement de la négociation, les fascistes de l'OAS, dans une offensive désespérée, déclenchent la guerre civile pour empêcher l'application des accords.
Pour faire face à l'obstination aveugle et à la sanglante frénésie de ceux-ci, une nouvelle fois, retardent le règlement de l'affaire algérienne et prétendent instaurer leur dictature, le peuple français est appelé à dire clairement sa volonté de paix.
Comme il l'a fait le 8 janvier 1961, le Parti Socialiste, dans la logique de son action permanente en faveur d'une solution juste et humaine du drame algérien, répondra "oui" au référendum.
Il répondra "oui" parce qu'il n'a jamais cessé de préconiser et de rechercher une paix négocié ; parce qu'il a, depuis la première heure, approuvé la politique d'autodétermination qui s'inscrivait dans la continuité de ses propres efforts.
Il précise que ce "oui" ne saurait donner lieu à aucune interprétation tendancieuse. Ce "oui" ne signifie pas l'approbation du procédé que le Parti condamne et qui consiste à demander une réponse unique à des questions différentes. Ce "oui" ne signifie pas non plus une quelconque modification de son opposition à la politique erronée et dangereuse poursuivie par le gouvernement dans les domaines économique, social, européen et international. Il ne comporte pas davantage l'approbation des violations successives de la Constitution.
Le "oui" du Parti Socialiste est un oui aux accords d'Evian, au cessez-le-feu, à la paix négociée et à l'écrasement des néo-nazis de l'OAS.

Le président - Y a-t-il un camarade qui désire déposer un amendement ?... Personne ne dépose d'amendement ?
Nous allons donc soumettre au vote le texte de cette résolution, et étant donné son importance nous allons procéder par mandats.

Dans l'assemblée - Pourquoi ? Si ce n'est pas demandé ! Si le vote par mandats n'est pas demandé, ce n'est pas la peine.

Guy Mollet - C'est un problème pour lequel il y a intérêt à procéder à un vote par mandats.

Dans l'assemblée - Il y a des fédérations absentes.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet - Beaucoup de fédérations peuvent apparaître comme absentes, mais elles ont eu la préoccupation, avant de partir, de laisser leurs mandats ici. Je crois que nous avons entre nous l'habitude de la clarté. Un vote clair vaut mieux. Il est important que l'on compte les camarades qui le désirent. Je prends des exemples :
Une fédération, absente, que l'on citera tout à l'heure, nous a donné un mandat formel de se prononcer pour l'abstention ; elle ne s'abstient pas dans la décision, elle se prononce pour l'abstention. Nous avons le devoir de recenser ce vote, et ce n'est pas vrai seulement pour cette fédération.
C'est la raison pour laquelle j'insiste auprès des camarades pour que, respectant le règlement du Congrès, ils soient plus du 1/10ème à bien vouloir manifester qu'ils souhaitent un vote par mandat.

Le président - Quels sont les délégués qui demandent le vote par mandat ?
Levez la main en présentant votre mandat rosé, je vous prie ?
Je crois que rien qu'au Bureau nous avons le 1/10ème des mandats ; par conséquent nous allons procéder à l'appel des fédérations.
Nous votons de la manière suivante : puisqu'il y a un texte unique, vous indiquerez si vous êtes "pour".
La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet - Il faut que ce soit clair. Il s'agit d'un texte ; on vote pour le texte ou contre le texte.
Et pour la dernière réponse, il y a deux possibilités que le camarade devra rendre claires :
Il est possible de s'abstenir dans le vote, ou il est possible aussi de se prononcer pour l'abstention, ce qui n'est pas pareil.
- Pour,
- Contre,
- S'abstient dans le vote,
- Ou se prononce pour l'abstention.

Le président - Pour l'abstention à l'égard du référendum. C'est clair pour tout le monde ?
Nous allons procéder à l'appel des fédérations.

Il est procédé à l'appel des fédérations...

Le président - Camarades, voici le résultat du scrutin :
Nombre de mandats : 3 234,
Pour : 2 972,
Contre : 4,
Pour l'abstention au référendum : 107,
Abstentions dans le vote : 9,
Absents : 142.

Fondation Jean-Jaurès

La séance est levée.

Coll. Fondation Jean-Jaurès